



# Assemblée générale

Soixante-septième session

7<sup>e</sup> séance plénière

Mardi 25 septembre 2012, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Jeremić ..... (Serbie)

*En l'absence du Président, M. Balé (République démocratique du Congo), Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 10.

## Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

**Le Président par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Rwanda.

*M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Kagame** (*parle en anglais*) : Il est particulièrement opportun que nous soyons réunis ici au cours des prochains jours pour chercher les moyens de prévenir et, d'une manière générale, de gérer les conflits. S'il peut sembler que les conflits sont pérennes et leurs manifestations de plus en plus destructrices, il nous incombe de chercher au plus vite des moyens plus efficaces de les prévenir, de les gérer et de les régler.

Les pertes dont nous sommes les témoins ou dont nous faisons l'expérience quotidiennement en termes de vies humaines et de dévastation sont inacceptables. De plus, à une époque où la pauvreté généralisée prive un trop grand nombre d'êtres humains de la possibilité de réaliser tout leur potentiel, les conflits nous détournent du développement.

Nous pourrions nous demander pourquoi, après des décennies d'efforts faits pour freiner les conflits à l'échelle de la planète et favoriser la coopération multilatérale dans l'optique d'une paix durable, les résultats ne sont toujours pas ce qu'ils devraient être. Les raisons sont nombreuses et multiformes.

Premièrement, nous devons bien comprendre que de nombreux conflits éclatent lorsque les populations sont ou ont le sentiment d'être exclues d'une participation à part entière dans les affaires du pays, notamment dans les questions qui touchent à leur vie quotidienne. Un simple coup d'œil sur les points chauds et en conflit du monde nous permet de constater les dangereuses conséquences qui se produisent lorsqu'une population est privée du droit de vote et n'a plus d'espoir. Les solutions durables ne peuvent résulter que d'une approche inclusive tant dans la sphère politique que dans le domaine du développement.

Deuxièmement, une analyse approfondie des contextes politiques et culturels propres à un conflit donné est essentielle à la formulation de solutions durables. Trop souvent, la tendance est d'aborder une

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



situation avec des réponses toutes faites basées sur un examen superficiel de la dynamique du conflit, ce qui fait bien plus de mal que de bien, en dépit des bonnes intentions. Il n'existe pas de panacée universelle; ces questions sont complexes, et il faut tenir compte de cette complexité pour parvenir au meilleur résultat possible.

Troisièmement, il ne faut pas sous-estimer les liens entre conflits et développement. Si nous cherchons des moyens pacifiques de régler et de prévenir les conflits, nous devons accorder une place prioritaire à la promotion du développement. Les enjeux sont élevés. Un conflit civil coûte généralement à un pays en développement 30 ans de croissance du produit intérieur brut, et la violence peut facilement déborder des frontières, menaçant les progrès durement réalisés. La sécurité et le développement étant impossibles l'une sans l'autre, nous avons tous – du simple citoyen aux dirigeants politiques et aux institutions mondiales telles que l'ONU – un rôle à jouer pour trouver des solutions générales en vue d'une paix et d'une prospérité durables.

Enfin, il est de plus en plus manifeste que les initiatives locales ou régionales de règlement des conflits aboutissent mieux car elles font participer les acteurs qui ont une connaissance approfondie des questions en cause. Comme elles sont proches du conflit, elles s'investissent davantage pour trouver une solution globale et apportent le soutien nécessaire pour la mise en œuvre du processus dont il est convenu. Il faut que ces initiatives soient renforcées. Nous devons mettre l'accent sur les causes profondes des conflits lorsque nous cherchons à les régler.

Durant les 50 années qui se sont écoulées depuis son accession à l'indépendance et son adhésion à l'ONU, le Rwanda a connu de nombreux conflits. Notre pays a été détruit par l'exclusion politique et le génocide qui a suivi. Au cours des 18 dernières années, nous avons réussi à remettre le pays sur pied en adoptant des politiques qui font participer tous les citoyens dans les processus de gouvernance et en utilisant des mécanismes de développement et de règlement des conflits propres au Rwanda.

Même si le bilan que nous tirons de notre expérience au sein de l'ONU depuis notre adhésion est été mitigé, la tendance est devenue positive ces dernières années et nous avons bon espoir qu'il en sera de même à l'avenir. La façon dont les conflits ont été gérés au Rwanda et dans notre région montre néanmoins que des progrès sont nécessaires. Nous sommes dans l'obligation de souligner ce point non pas pour critiquer,

mais parce que nous croyons dans les idéaux et principes sur lesquels l'ONU est fondée. Nous pouvons et nous devons faire mieux.

Le Rwanda demeure attaché à une Organisation des Nations Unies plus efficace, en particulier dans le cadre de ses activités visant à parvenir à un monde plus pacifique, juste et équitable. Nous continuerons de contribuer aux divers programmes pour le développement et la paix, en contribuant à la promotion des objectifs du Millénaire pour le développement, en appuyant la Commission « Le large bande au service du développement numérique » et en fournissant des contingents aux missions de maintien de la paix. Nous espérons contribuer et participer davantage à l'avenir.

Pour terminer, je tiens à dire que même si mieux prévenir et régler les conflits peut paraître insurmontable, c'est un défi que nous devons relever. Lorsque nous voyons les dirigeants travailler avec leur peuple en associant toutes les parties; lorsque le développement peut être réalisé sans être entravé par les conflits; lorsque les groupes régionaux assument de plus grandes responsabilités pour régler leurs propres problèmes; et lorsque la communauté internationale coopère dans un véritable esprit de partenariat; je pense que les résultats obtenus parleront d'eux-mêmes et que cela permettra d'améliorer la vie de milliards de personnes dans le monde. En fin de compte, nous devons tous œuvrer dans cette direction.

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Rwanda de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M<sup>me</sup> Eveline Widmer-Schlumpf, Présidente de la Confédération suisse**

**Le Président par intérim :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la Confédération suisse.

*M<sup>me</sup> Eveline Widmer-Schlumpf, Présidente de la Confédération suisse, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à

S. E. M<sup>me</sup> Eveline Widmer-Schlumpf, Présidente de la Confédération suisse, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**La Présidente Widmer-Schlumpf** : Il y a 10 ans, la Suisse adhéra à l'ONU. Elle devenait ainsi à la fois le cent quatre-vingt-dixième État Membre et le premier pays dont les citoyennes et citoyens ont pu décider de l'adhésion par votation populaire. L'ONU et la Suisse partagent les mêmes valeurs et poursuivent des objectifs communs : la promotion de la paix et de la sécurité, le développement durable, la défense et la promotion des droits de l'homme ou encore l'aide d'urgence aux victimes de conflits et de catastrophes naturelles.

Dans tous ces domaines, nous sommes confrontés à des défis importants et urgents. Le changement climatique, les pénuries de nourriture et d'eau, les migrations, la criminalité organisée, le terrorisme et la prolifération des armes ne connaissent pas de frontières. Ce sont des défis mondiaux qui menacent des régions entières. Dans un monde toujours plus interdépendant, nous devons rechercher des solutions globales qui répondent aux besoins régionaux et nationaux. Nous ne pouvons pas nous contenter du statu quo. Nous devons trouver aujourd'hui les solutions pour demain.

L'ONU s'étend au monde entier. Son universalité lui confère une légitimité sans pareille et lui permet d'apporter et de mettre en œuvre, face aux défis mondiaux, des solutions bénéficiant d'un large soutien. Au vu de l'interdépendance croissante de ces défis, l'ONU est plus importante que jamais. Elle doit être au centre de la gouvernance internationale. Le soutien de tous les États Membres, de chacun d'entre nous, est donc primordial. Pour accomplir les tâches herculéennes qui l'attendent, l'ONU ne pourra plus se contenter du plus petit dénominateur commun que lui offre trop souvent le consensus de ses Membres. Si elle veut être à la hauteur des défis qui lui sont lancés, l'ONU doit se montrer efficiente, innovante et active. Qu'est-ce que cela signifie?

L'ONU est efficiente si elle parvient à moderniser et améliorer ses processus afin de pouvoir agir de manière plus rapide et coordonnée malgré la pression budgétaire croissante. En ce sens, la Suisse soutient le projet de réforme porté par le Secrétaire général de l'ONU. Ce projet doit être mis en œuvre au plus vite.

L'ONU est innovante si elle parvient à développer de nouvelles idées et des solutions adaptées à la situation générale. Ces dernières décennies, les structures de

l'ONU se sont développées de manière organique. Elles n'incitent pas à sortir des sentiers battus. Une intensification des échanges non seulement au sein de l'ONU, mais aussi entre l'ONU et les milieux scientifiques, la société civile et le secteur privé favorise la créativité et assure aux activités de l'ONU un soutien plus large. Au siège de l'ONU à Genève, de tels échanges sont encouragés de manière ciblée. La Suisse soutient aussi le renforcement et le développement des activités de recherche et de réflexion au sein de l'ONU. Le regroupement de ces activités à Genève renforcerait encore davantage le potentiel créatif de l'Organisation.

Enfin, l'ONU se montre active si elle parvient, sur des sujets conflictuels, à surmonter les blocages pour proposer des solutions. Le recours au droit de veto au sein du Conseil de sécurité est difficilement justifiable en cas de génocides, de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité. C'est pourquoi la Suisse, conjointement avec d'autres pays, continue de revendiquer une réforme des méthodes de travail du Conseil de sécurité. En effet, la transparence et la collaboration de ce dernier avec les autres organes de l'ONU doivent être améliorées, et le droit de veto doit être limité.

Comme la Suisse défend traditionnellement le dialogue, nous appelons tous les États et les peuples à s'engager en faveur de la compréhension et de la cohabitation pacifique entre les cultures, religions et croyances. La liberté de conscience et de religion, tout comme la liberté d'opinion et d'expression, sont des valeurs centrales garanties universellement et qui doivent être protégées et respectées. D'autre part, une opinion qui déplaît ne justifie en aucun cas une réponse par la violence. Elle doit être contrée sur le terrain des idées et des arguments, au besoin sur le plan du droit, notamment si elle incite à la haine nationale, raciale ou religieuse. Les attaques des dernières semaines contre des représentations diplomatiques sont donc inacceptables, quel qu'en soit le motif. Nous avons tous une responsabilité commune de promouvoir la tolérance et le respect pour nos croyances.

Pour la présente session de l'Assemblée générale, le Président a choisi comme thème du débat de haut niveau : « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international ». Je salue son choix. Au cours des dernières années, l'ONU a renforcé ses capacités dans les domaines de la médiation et de la diplomatie préventive, ce qui l'a notamment amenée à revaloriser les processus de médiation. Nous devons toutefois aller

encore plus loin. Car la majeure partie du budget de l'ONU reste consacrée aux opérations de maintien de la paix. La Suisse est convaincue que des investissements plus importants dans des moyens pacifiques permettant le règlement des différends, notamment dans les domaines de la médiation et de la diplomatie préventive, seraient payants à long terme. Mieux vaut prévenir que guérir, cela vaut pour les individus comme pour les États.

Cela n'est bien sûr pas qu'une question d'argent. Chaque conflit évité permet de prévenir des souffrances humaines et un recul du développement des pays concernés. Ces 10 dernières années, la Suisse a activement participé à plus de 30 médiations dans une vingtaine de pays. De plus, elle met régulièrement son savoir et ses experts à la disposition de l'ONU et souhaite intensifier cette collaboration. Adaptées aux exigences actuelles, les missions politiques spéciales répondent à la complexité des réalités politiques. Grâce à ces missions, l'ONU peut réagir avec rapidité et souplesse en cas de crises constitutionnelles ou de coups d'État. En leur qualité de principal instrument de la diplomatie préventive, les missions politiques spéciales doivent être renforcées, notamment par l'introduction de modalités de financement et de soutiens optimales.

Lorsque la prévention ne suffit pas, la communauté internationale doit agir fermement. C'est alors que l'ONU doit se montrer capable d'agir et de s'imposer. La Suisse suit avec inquiétude l'aggravation dramatique de la situation en Syrie. Sur place, les droits de l'homme et le droit international humanitaire sont bafoués. Au moment où je parle, des innocents succombent aux balles tirées par l'armée syrienne et l'opposition armée. Des milliers de personnes ont été tuées, plus d'un million sont en fuite dans leur propre pays et quelque 250 000 se sont réfugiées dans les pays voisins. Il est difficile, voire même impossible, d'accéder aux centaines de milliers de victimes qui, blessées et traumatisées, sont condamnées à attendre dans les zones assiégées. Les organismes de l'ONU estiment qu'environ 2,5 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. La Suisse a donc débloqué plus de 15 millions de dollars, soit 13 millions de francs suisses, pour l'aide humanitaire en Syrie et dans les pays voisins.

Tant que les droits de l'homme continueront d'être foulés au pied et que les responsables ne seront pas pour autant inquiétés, il sera impossible d'assurer la sécurité. La Suisse demande donc que les auteurs de violations graves des droits de l'homme répondent de leurs actes. L'impunité de ces auteurs n'est pas seulement immorale,

elle compromet aussi le processus de réconciliation qui s'enclenche au sein d'une société après une guerre et favorise donc la répétition des événements.

La Suisse mène un groupe composé d'une trentaine de pays qui demandent que la Cour pénale internationale se saisisse du cas de la Syrie. J'invite donc tous les chefs d'État et de gouvernement ici présents à se rallier à cette initiative. La communauté internationale doit prendre conscience de la gravité des violations des droits de l'homme commises en Syrie. La Suisse salue le travail de la Commission d'enquête instituée par le Conseil des droits de l'homme et en demande le renforcement. Enfin, la Suisse salue également la nomination de M. Brahimi au poste de Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie. Elle s'engage à le soutenir dans la recherche de solutions politiques au conflit que connaît la Syrie.

Nous savons qu'à l'échelle planétaire nous ne gérons pas les ressources disponibles de manière durable. Nous les exploitons sans nous soucier du lendemain. Nous savons aussi que le changement climatique est d'origine humaine. L'avenir de notre planète est entre nos mains. Tout ou presque va dépendre de la réussite du passage à un développement durable et de la transition vers une « économie verte ». Le document final de la Conférence Rio+20 nous offre une chance qu'il faut saisir. Nous devons agir dès maintenant afin que les générations futures ne subissent pas les conséquences de notre passivité.

Cependant, il subsiste une forte méfiance réciproque et la crainte de ne pouvoir lutter à armes égales dans un contexte d'économie verte. Ce blocage doit être levé. La Suisse fournira toute sa contribution dans le cadre du partage des efforts à accomplir entre le Nord et le Sud. Le Fonds vert pour le climat sera un élément clef du financement de cette transition. Il importe par conséquent de le mettre en place sans tarder dans un environnement optimal. Je suis persuadée que Genève offre un cadre idéal à cet effet.

Le passage à une économie verte exige de nouveaux modes de pensée et d'action. Lors de tout changement, il y a des gagnants et des perdants. En matière de développement durable, cependant, les perdants et les gagnants sont les mêmes. Ce sont les générations futures. Soit celles-ci pourront continuer de vivre dans un environnement préservé en disposant des ressources naturelles nécessaires, soit elles devront se contenter d'un moindre niveau de bien-être en raison de



l'épuisement des ressources et des vastes conséquences du changement climatique. Notre défi commun consiste à assurer le bien-être de chacun sans surexploiter les ressources naturelles.

La Suisse accorde la plus grande importance au programme de développement pour l'après-2015. Celui-ci nous permet de tirer profit des expériences faites dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement afin de préparer l'avenir. Cette démarche nous fournit l'occasion de prendre en compte conjointement tous les aspects du développement durable et d'élaborer pour la première fois un ensemble d'objectifs universels pour le bien-être des générations futures du monde entier.

La Suisse est persuadée que la définition des objectifs de développement durable contribue largement à renforcer ce développement. Elle participera activement à la définition de cet ensemble d'objectifs. La Suisse juge impératif de regrouper dans un même processus les discussions sur le programme de développement pour l'après-2015 et sur les objectifs du développement durable.

Selon le philosophe romain Sénèque, nous aurions assez de temps si nous en perdions moins. Attaquons-nous donc tout de suite aux grands défis. Unissons nos forces pour promouvoir la paix et la sécurité dans le monde et pour mieux protéger les droits de l'homme. Mettons un terme à l'impunité des auteurs de graves violations de ces droits en exigeant d'eux qu'ils rendent des comptes. Prenons les mesures courageuses que requiert le développement durable, dans l'intérêt de nos enfants et de nos petits-enfants. Enfin, renforçons l'ONU afin que cette unique Organisation vraiment universelle soit mieux à même de relever ces immenses défis.

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la Confédération suisse de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Eveline Widmer-Schlumpf, Présidente de la Confédération suisse, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M<sup>me</sup> Cristina Fernández, Présidente de la République argentine**

**Le Président par intérim :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République argentine.

*M<sup>me</sup> Cristina Fernández, Présidente de la République argentine, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M<sup>me</sup> Cristina Fernández, Présidente de la République argentine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**La Présidente Fernández (parle en espagnol) :** Je voudrais commencer mon intervention en confirmant ma position personnelle et celle de la République argentine et du peuple argentin en ce qui concerne notre rejet et notre condamnation catégoriques de l'assassinat sauvage de l'ambassadeur des États-Unis Christopher Stevens, dans la ville de Benghazi, en Libye. Ce nouvel acte terroriste horrible exige que nous réfléchissions à certaines interprétations des événements survenus dans divers pays arabes et qui ont été interprétés ou qualifiés de Printemps arabe par de nombreux dirigeants occidentaux, mais qui, en réalité, de notre point de vue – et je dis cela avec humilité et respect –, reflètent d'autres situations qui n'ont pas été bien perçues ou comprises par les principaux dirigeants occidentaux.

Ce n'est pas par hasard que Chris Stevens a trouvé la mort à Benghazi, principal bastion des opposants au régime de Mouammar Kadhafi et des principaux fondamentalistes islamiques, comme le savent clairement ceux d'entre nous qui ont une certaine compréhension de la politique internationale. Ils ne sont pas uniquement opposés au régime de Mouammar Al-Kadhafi, mais également à l'idée même de coexistence pacifique entre les hommes et les femmes de différentes races, religions, croyances ou convictions.

Je dis cela parce qu'il est nécessaire de bien comprendre nos problèmes et la situation qui règne dans le monde, notamment au Moyen-Orient. Il importe de comprendre la nécessité de formuler des politiques différentes visant à instaurer une paix véritable et durable – une paix qui implique qu'il faut toujours choisir le langage de la diplomatie avant le langage des armes. Une analyse de l'histoire récente montre que souvent, des personnalités et des factions politiques qui semblaient être des alliés de l'Occident ont fini par se transformer en ennemis jurés des valeurs occidentales, peut-être en raison d'interprétations erronées ou de politiques mal adaptées à ce qui se passe au Moyen-Orient et dans le monde.

La nécessité de reconnaître l'État palestinien et de reconnaître qu'Israël doit vivre à l'intérieur de frontières juridiquement reconnues et conformes aux frontières de 1967 est au cœur du problème du Moyen-Orient. La République argentine, et je crois que notre opinion reflète les intérêts de notre région, soutient qu'il faut trouver une solution à un problème qui existe depuis des décennies. Toutefois, pour diverses raisons, différents gouvernements et intérêts occidentaux, qui ont une énorme responsabilité pour donner l'impulsion nécessaire, ne sont pas parvenus à trouver de solution.

Pour Chris Stevens et pour sa famille, il n'y aura pas de Printemps arabe, mais plutôt un hiver terrible et éternel. C'est pourquoi j'estime qu'il est impératif pour nous, en Occident, de repenser nos stratégies et politiques à l'égard du Moyen-Orient. Sinon, nous courons le risque d'adopter des stratégies erronées qui portent atteinte à nos valeurs et exacerbent la crise. Il se passera alors la même chose que ce qui est arrivé à Benghazi, et nous aurons à pleurer la mort d'un diplomate, quelle que soit sa nationalité. Dans ce cas précis, il s'agissait d'un Américain, ce qui ne s'était pas produit depuis très longtemps.

On pourrait dire la même chose à propos d'une autre crise de grande ampleur qui frappe le monde, et qui, selon toute apparence, avait un caractère économique. En 2008, lorsque nous sommes venus assister à la session de l'Assemblée générale, la banque Lehman Brothers s'effondrait, provoquant une crise qui a priori semblait avoir été déclenchée par des gens pauvres qui ne pouvaient pas payer les hypothèques sur leurs maisons – la fameuse crise des prêts hypothécaires à haut risque –, qui, aujourd'hui, est devenue bien plus grave que cette crise de pauvres incapables de rembourser leurs prêts hypothécaires.

Le voile a finalement été levé et l'on a découvert, ou du moins il a été mis au jour, que c'est précisément la gestion financière des capitaux avec une absence totale de réglementation – non pas au bénéfice des secteurs les plus pauvres, mais des secteurs les plus riches de la société – qui a provoqué cela, à savoir une crise mondiale.

En Europe, la crise de la zone euro n'est essentiellement que la crise de la dette souveraine de pays dont le montant de la dette est supérieur à leur produit intérieur brut (PIB). En outre, certaines familles sont endettées bien au-delà de leurs moyens, et ce pour les 20 ou 30 prochaines années. En ce moment même, une répression est en cours en Espagne contre les indignés

qui réclament la démission du Gouvernement en raison des programmes d'ajustement qui sont mis en œuvre, les mêmes recettes traditionnelles qui sont appliquées sans succès depuis des décennies.

Lorsque nous en parlons en République argentine, nous le faisons de manière empirique, avec la conviction profonde d'avoir été une sorte de cobaye des politiques néolibérales découlant du consensus de Washington qui ont traversé les frontières dans les années 90 et qui ont finalement imploré dans le pays en 2001, lorsque s'est produit le plus grand défaut souverain de l'histoire. L'Argentine en était arrivée à devoir 160 % de son produit intérieur brut, et ce en raison des politiques d'endettement, de désindustrialisation, d'ajustement permanent de la consommation, que l'on voit aujourd'hui méthodiquement et farouchement mises en œuvre dans des pays comme l'Espagne, la Grèce, le Portugal et bien d'autres, et qui menacent désormais la zone euro.

Mettre en danger la zone euro est plus grave que de mettre en danger une région économique, car c'est également mettre en péril la stabilité même du système financier international. N'oublions pas que, même si 65 % des réserves internationales des pays du monde sont stockées dans leurs banques centrales en dollars, pas moins de 24 % des réserves déposées dans les différentes banques centrales sont en euros.

Il faudrait en outre, et il faut insister là-dessus, repenser à ce que signifie cette guerre commerciale qui a éclaté entre certains pays en raison de politiques que certains dénoncent comme protectionnistes et qui ne visent qu'à défendre nos sociétés, nos travailleurs et nos employeurs face aux économies des pays développés qui sont finalement la cause de la crise que nous vivons aujourd'hui, et que l'on tente de nous transférer. Je me demande toujours si un pays comme le nôtre avait un déficit du compte courant, comme c'est le cas par exemple des États-Unis, il serait sûrement censuré et critiqué. Mais bien sûr, puisque la monnaie de réserve est le dollar, sachant que 85 % des transactions commerciales internationales se font en dollars, et que ce sont les États-Unis qui produisent la monnaie de réserve par excellence, ils sont totalement exempts de toute recommandation ou de tout ajustement de la part du Fonds monétaire international (FMI). Cependant, le FMI continue de réclamer des politiques d'ajustement et même de menacer, comme hier, des pays comme la République argentine.

Dans une comparaison qu'ont voulu faire les dirigeants du FMI avec un match de football, si

l'Argentine ne remplissait pas certaines conditions, elle allait se voir infliger un carton rouge. Je voudrais dire aux dirigeants du FMI qu'il ne s'agit pas d'un match de football; il s'agit de la crise économique et politique la plus grave depuis celle des années 30. Deuxièmement, je tiens à leur dire que mon pays n'est pas un terrain de football. C'est une nation souveraine qui prend elle-même ses décisions et, par conséquent, ne saurait se soumettre à une quelconque pression, et encore moins à une quelconque menace de recevoir un carton rouge si elle agit de telle ou telle manière. Par ailleurs, puisque nous parlons de rôles, si l'on compare la politique et l'économie au football, je dois dire que le Président de la Fédération internationale de football association (FIFA) remplit son rôle de manière beaucoup plus satisfaisante que la direction du FMI pour ce qui est de l'organisation de ce qui lui incombe.

En effet, la FIFA organise le championnat de la Coupe du monde tous les quatre ans. Le prochain aura lieu au Brésil, et son succès est assuré. Le FMI tente d'organiser l'économie depuis les années 80 et, crise après crise, il échoue. Cependant, il semble que les pays devraient ne s'en prendre qu'à eux-mêmes. Je n'ai pas entendu la moindre autocritique du FMI concernant sa position à l'égard des statistiques de l'Espagne, de la Grèce, du Portugal, de l'Irlande ou de l'Italie auxquels ils ont permis de contracter des dettes et d'émettre des obligations sans aucun contrôle. En quoi consistent les contrôles? Qui contrôle? Pourquoi certains sont contrôlés et pas d'autres? Voici quelques-unes des questions que nous posons à l'Assemblée aujourd'hui, parce qu'il est nécessaire de les appeler.

Nous le répétons depuis 2003, lorsque le Président Néstor Kirchner est venu ici pour la première fois, représentant une Argentine dévastée par la crise, avec des taux de pauvreté et d'indigence jamais vus : 25 % des Argentins étaient au chômage, disposant uniquement de leurs économies en dollars, pesos, roupies, livres, qu'importe la devise. Ils n'avaient plus rien. Il est donc venu ici et a demandé à ce qu'on nous donne une possibilité de croissance. Parce que, pour payer leurs dettes, les sociétés doivent pouvoir connaître la croissance. Les morts ne paient pas leurs dettes. C'est ce qu'a dit cet Argentin, et il ne s'est pas trompé. Depuis 2003, grâce aux politiques qu'elle a pu mettre en œuvre, et sans même avoir pu accéder aux marchés des capitaux jusqu'à aujourd'hui, l'Argentine a restructuré 94 % de sa dette souveraine, et a scrupuleusement et régulièrement payé chaque échéance depuis 2005.

Nous continuerons à le faire parce que nous privilégions les politiques dans lesquelles la production nationale, la valeur ajoutée, la création d'emplois, l'aide aux secteurs les plus vulnérables au moyen de programmes sociaux – qui représentent 1,2 % de notre produit intérieur brut et dont Bernardo Kliksberg et d'autres ont qu'ils sont les programmes de politique sociale les plus importants d'Amérique latine – nous permettent d'atteindre une croissance qui, sans aucun doute, est la plus importante en Argentine depuis 100 ans.

Nous ne sommes pas ici pour donner des leçons à qui que ce soit, car nous ne sommes ni des enseignants ni des professeurs. Je voudrais simplement faire part à l'Assemblée de l'expérience d'un pays qui a connu une situation similaire à celle que d'autres nations vivent dans le monde développé. Ce que nous proposons est empirique, et pas théorique. Nous savons que, en tant que membre du Groupe des Vingt, nous devons prendre des mesures qui n'ont pas encore été prises, car les grands mouvements de capitaux ne sont toujours pas réglementés. Un jour, ils frappent un pays puis un autre jour, ils en frappent un autre; un jour, la bourse d'un pays qui est pratiquement en situation de défaut souverain bondit de 20 points pour ensuite chuter de sept points le lendemain. Nous ne sommes peut-être pas des économistes, mais nous ne sommes pas des imbéciles. Nous savons que chacun de ces mouvements implique des transferts de fonds considérables, et les seuls qui en pâtissent sont les millions de personnes qui perdent leur emploi et voient leurs espoirs s'anéantir. Je nourris le vœu que ces personnes ne perdent pas patience, parce qu'habituellement, lorsque l'on perd patience dans des situations sociales extrêmes où l'on ne trouve plus de travail, où les pauvres ne disposent plus d'un État qui les protège et s'occupe d'eux, l'on se retrouve finalement aux prises avec des crises politiques et institutionnelles comme celle qu'a connue l'Argentine en 2001.

Je crois aussi qu'il est nécessaire de comprendre que nous entrons dans un nouveau monde. Un nouveau monde nécessite aussi un leadership créatif.

Ce monde nouveau exige que nous nous risquions à de nouvelles idées et de nouveaux concepts. Tenter de régler les problèmes actuels en usant des procédés qui les ont causés est complètement absurde. Ceci doit être clairement affirmé.

Le problème du déficit du compte courant aux États-Unis est arrivé jusqu'aux pays émergents, où nos devises sont dévalorisées et où nous devons déployer

des efforts considérables, en accumulant des réserves et en prenant des mesures afin que les pays centraux ne puissent transférer chez nous des stocks de marchandises à très bas prix qui mineraient nos économies – les économies des pays émergents qui, il convient de le dire, ont soutenu la croissance économique mondiale ces 10 dernières années.

Aujourd'hui, ce sont les pays émergents qui sont taxés de protectionnisme par ces mêmes économies qui ont survécu en se protégeant à grand renfort de subventions agricoles et de réductions de toutes sortes, au détriment de nos économies et, surtout, au détriment de millions de nos concitoyens qui commencent seulement à être intégrés à l'appareil productif.

Il est essentiel que les pays développés comprennent la contribution que peuvent apporter les pays émergents à la relance de l'économie internationale en injectant les millions qui ne l'ont pas encore été dans les services sociaux et la production. En outre, nous avons fait baisser notre niveau d'endettement jusqu'à un stade jamais atteint auparavant. Aujourd'hui, la dette extérieure de l'Argentine, qui s'élevait à une époque à 160 % de son produit intérieur brut (PIB), ne représente plus aujourd'hui que 14 % de son PIB. Le reste de sa dette est issu d'emprunts dans le secteur public. Notre dette extérieure a atteint un niveau historiquement bas, tout comme notre endettement à l'égard de créanciers étrangers.

Bien sûr, d'aucuns nous considèrent comme un mauvais exemple. Pourquoi? Parce que quand nous avons restructuré notre dette – et je ne propose pas la restructuration comme solution – nous l'avons fait en partant du principe que selon les règles du capitalisme, quiconque prenait le risque d'investir des dollars à un taux similaire à celui atteint en Argentine dans les années 90 pour préserver la convertibilité, soit un taux d'intérêt de 15 à 16 % alors qu'il s'élevait à peine à 2 % dans le reste du monde, devait savoir qu'il existait un risque que toute personne, banque ou institution prête à lui verser une telle somme ne lui rembourse pas sa dette.

Notre point de vue était que quiconque prenait ce risque à cette pratique devait le partager. C'est pourquoi nous avons proposé une restructuration visant à ce que le risque soit supporté par les deux parties. De cette manière, l'Argentine a versé davantage d'argent qu'Enron à ses actionnaires. Il me semble qu'Enron a payé un dollar par tranche de 100 dollars. L'Argentine a payé 25 à 30 dollars. En réalité, nous avons mis en place une restructuration plus généreuse et plus responsable

que celle pratiquée par Enron à l'égard non pas du reste du monde, mais des citoyens américains.

Ces décisions peuvent évidemment déranger certains organismes multilatéraux de crédit, d'autant plus que durant les années 90, l'Argentine était citée comme exemple de bonnes pratiques, alors qu'elle a été abandonnée et laissée se tirer d'affaire seule en 2001. Je pense que c'est la raison pour laquelle certains tentent de nous censurer ou de nous faire payer une amende, afin que notre mauvais exemple ne se répande pas. Toutefois, en réalité, si l'on considère le monde dans sa totalité, on s'aperçoit que notre problème n'est pas économique mais politique. En effet, en l'absence de dirigeants qui nous proposeraient des moyens concrets de surmonter une crise économique de l'ampleur de la crise mondiale actuelle, le problème n'est pas lié à l'économie ou aux économistes. Nous sommes face à un problème politique et dépourvus de moyens ou de nouveaux modèles pour le régler.

Nous savons bien que certains organismes multilatéraux sont en colère contre l'Argentine, mais nous leur disons que ce n'est pas la peine d'être en colère. L'important est d'analyser les erreurs économiques et politiques commises, les mauvaises démarches qu'il convient de corriger, puis d'aller de l'avant et de surmonter cette crise qui, si elle se prolonge, provoquera de graves problèmes non seulement économiques, mais aussi institutionnels et politiques. Moi qui suis militante politique depuis mes jeunes années et qui ai vécu des périodes, dans mon propre pays, où les valeurs occidentales n'étaient pas respectées, où l'on violait, torturait et faisait disparaître – parce que la démocratie avait disparu –, ma plus grande crainte est que si cette crise demeure sans solution, des millions d'Occidentaux cesseront de croire qu'un système démocratique peut apporter des solutions.

Si nous examinons l'histoire de l'humanité, nous pouvons constater que les plus terribles périodes de totalitarisme ayant dévasté l'humanité ont été précédées de graves crises économiques qui n'ont laissé aucune chance ni aucun espoir à la population et l'ont rendue sensible aux chants de sirènes qui font des promesses que nous savons tous impossibles à tenir.

C'est pourquoi je tiens à décrire avec insistance la manière d'aborder le problème, ou de le concevoir. Cela nous permettra de rétablir la trajectoire de notre action, qui est en perte de vitesse depuis 2008. Malheureusement, aucune solution n'est en vue et la crise qui frappe les pays



développés commence à toucher les pays émergents, qui sont des moteurs de la croissance mondiale.

J'estime que tout est lié. L'absence d'une codification adéquate et la mauvaise interprétation des réussites politiques et économiques qui s'entremêlent dans l'histoire de l'humanité donnent lieu à de fausses idées – par exemple, l'idée que les membres de certains mouvements politiques veulent vivre sur le modèle occidental ou que certains réglages économiques orthodoxes peuvent déboucher sur une solution est bien évidemment fausse.

Pour terminer, je vais me pencher sur deux questions qui peuvent sembler de caractère bilatéral. Premièrement, chacune des missions représentées dans cette salle s'est vu remettre un livret en espagnol et en anglais portant sur la question coloniale des Malvinas. En juin dernier, je me suis adressée au Comité de la décolonisation, ici, à New York, pour présenter notre plaidoyer en faveur de la résolution 2065 (XXX), qui demande aux deux pays concernés – le Royaume-Uni et l'Argentine – d'instaurer un dialogue sur la question des Malvinas. En janvier prochain, il y aura 180 ans que le Royaume-Uni a illégalement usurpé nos îles Malvinas. Non seulement ce pays n'a pas cédé, mais il n'a prêté attention à aucune des réclamations et des nombreuses résolutions de l'ONU, du Comité de la décolonisation, de nombreuses organisations telles que l'Organisation des États américains et d'autres organisations multilatérales telles que le Groupe de Rio, lesquelles prient toutes la Grande-Bretagne d'ouvrir un dialogue avec l'Argentine. Nous ne leur demandons pas de nous donner raison. Ce ne serait pas un dialogue; cela reviendrait à imposer une manière de voir. Nous demandons simplement qu'ils acceptent de s'asseoir avec nous, dans le respect de la résolution de l'ONU, pour dialoguer sur la question de la souveraineté des îles Malvinas, et de démilitariser l'Atlantique Sud afin que cette région d'Amérique du Sud devienne pacifique, sans prêter attention aux différences ethniques ou de toute autre nature qui pourraient provoquer des affrontements entre nous.

Nous renouvelons notre demande une fois de plus. Nous ne pouvons avoir constamment un système de deux poids deux mesures où les membres permanents du Conseil de sécurité ont le droit de violer toutes les dispositions de l'ONU, pendant que le reste, nous simples mortels, nous devons saluer et nous soumettre à chaque résolution du Conseil. Ce n'est pas cela la construction du multilatéralisme, cela n'apporte rien à

la construction de la paix que tous les pays demandent et dont nous avons tous besoin; cela crée uniquement une sensation croissante d'injustice et d'inégalité entre les nations, ce qui affecte sensiblement les possibilités de vivre dans un monde sans violence.

C'est pourquoi nous le réaffirmons une fois de plus : ce n'est pas une question bilatérale entre le Royaume-Uni et nous-mêmes. C'est devenu une question internationale qui doit avoir pour but de mettre fin aux derniers vestiges du colonialisme. L'ONU avait d'ailleurs eu le mérite de créer en 1961 la Commission de décolonisation. Un XXI<sup>e</sup> siècle sans territoires coloniaux contribue au respect des droits de l'homme – que nous défendons vigoureusement, d'ailleurs, dans mon pays, et que nous respectons strictement, ce fait de nous un exemple au niveau mondial.

Finalement, et en rapport avec ce que j'ai commencé à dire, avec le rejet et la condamnation de la mort de l'Ambassadeur Christopher Stevens en Libye, je veux parler aussi de ce qui pour nous, les Argentins, constitue et continue de constituer une plaie ouverte, car justice n'a pas encore été faite concernant l'attentat contre l'Association mutuelle israélite argentine (AMIA) en 1994 et aussi contre l'Ambassade d'Israël en 1992, faits tout à fait déplorables et condamnables. À plusieurs reprises, autant l'ex-Président Kirchner que moi, avons demandé à la République islamique d'Iran, qui a été accusée par la justice argentine d'avoir participé à ce crime, sa collaboration et sa coopération. En 2010 et en 2011, face à l'absence de réponse à cette demande de collaboration et de coopération, j'ai proposé, comme autre solution, si la République islamique d'Iran n'avait pas confiance en l'impartialité et en l'indépendance de la justice argentine, d'adopter une doctrine qui est celle du cas Lockerbie, dont vous tous vous souviendrez, doctrine qui fait référence à l'attentat contre un avion britannique perpétré par des terroristes libyens, finalement jugé dans un pays tiers où réparation avait été obtenue pour une partie des dommages causés, s'il est possible de réparer la perte de vies humaines. Nous avons offert, en l'occurrence, de choisir d'un commun accord un pays tiers pour que soit organisé un procès et garanti ainsi aux parties l'accès à la justice et, surtout, comme la vérité sur cet événement si terrible.

J'ai commencé en parlant des actions du terrorisme international et je termine en parlant de ces mêmes actions, qui n'ont pas été commises dans un pays africain lointain et contre un membre du corps diplomatique des États-Unis, je parle d'un acte qui a été perpétré dans

mon pays, sur ma terre et contre des citoyens argentins, également en violation flagrante de la souveraineté territoriale. Mercredi dernier, le 19 septembre pour être plus précise, nous avons reçu de la part de la République islamique d'Iran une demande de réunion bilatérale pour discuter, si nous l'avons bien compris, de cette question. Mon pays, qui continue de réclamer le recours au dialogue comme un instrument universel et aussi comme un instrument particulier dans le cas des Îles Falkland, a décidé de donner pour instruction à notre Ministre des affaires étrangères que cette réunion bilatérale entre les deux ministres ait lieu ici, à l'ONU, comme l'a demandé la République islamique d'Iran.

Je dois dire que j'espère que cette réunion donnera des résultats, puisque la République islamique d'Iran a manifesté sa volonté de coopérer et de collaborer pour éclaircir les circonstances de cet attentat. Si elle ne souhaite pas faire face à la justice argentine ou à un pays tiers, nous attendons que cette réunion aboutisse à propositions pour savoir comment aborder ce conflit si profond qui remonte à 1994. Je tiens à rappeler que le Président Kirchner a assumé la présidence en 2003 et que neuf ans s'étaient donc déjà écoulées après l'attentat, sans parvenir à aucun résultat. Mais je tiens à dire aussi que nous espérons que cette réunion débouchera sur des résultats concrets. Si la République islamique d'Iran fait des propositions pour avancer dans un sens qui ne soit pas celui proposé par l'Argentine, je tiens à dire aussi qu'appartenant à un pays à régime parlementaire, républicain et fédéral, je les soumettrai aux forces représentées au parlement de mon pays.

C'est un sujet beaucoup trop important pour être résolu uniquement par le pouvoir exécutif, même si la Constitution lui attribue la représentation et l'exercice des relations extérieures. Mais il ne s'agit pas d'un dossier d'affaires étrangères typique ou fortuit, nous sommes face à un fait qui a marqué l'histoire des Argentins et qui s'inscrit également dans l'histoire du terrorisme international. C'est pourquoi je veux que les Membres aient cette certitude, et principalement les proches des victimes, envers lesquels je me sens particulièrement engagée. Pendant six ans, j'ai été membre de la Commission bicamérale de suivi des deux attentats, de l'Ambassade et de l'AMIA, j'ai toujours adopté des positions critiques sur la façon dont se déroulait l'enquête. C'est pourquoi je crois bénéficier de l'autorité voulue pour pouvoir m'adresser aux familles des victimes, qui sont ceux qui ont besoin de plus de réponses sur ce qui s'est réellement passé et sur les auteurs de cet acte, et leur dire qu'ils doivent avoir la

certitude que je ne prendrai aucune décision sur aucune proposition qui serait faite, sans consulter auparavant ceux qui en ont été les victimes directes et les forces politiques représentées au parlement de mon pays. En effet, une seule force politique ne peut en décider et nous sommes tous dans l'obligation d'émettre une opinion publiquement et de déterminer une position face aux situations de cette nature.

Pour terminer, je tiens à dire à tous les Membres de cette Assemblée que l'Argentine aura l'immense honneur, mais également la très haute responsabilité, en 2013 et 2014, d'occuper un siège parmi les membres non permanents, bien évidemment, du Conseil de sécurité de cette Organisation. Je veux qu'ils sachent que, même si la République argentine y siège formellement, tous les pays et chacun des pays qui aspirent véritablement à la paix comme valeur doivent s'y sentir représentés, mais avec la conviction que cette paix n'est pas une affirmation formelle et ingénue de désirs, et en comprenant que la paix est une valeur qui se construit par la vérité, la justice et l'égalité. Il ne peut y avoir de paix dans un monde où on ne traite pas tous les pays de la même façon, il ne peut y avoir de paix dans un monde où il y a de plus en plus de pauvres et d'exclus, il ne peut y avoir de paix dans un monde où l'on ne dise pas la vérité et les choses telles qu'elles sont.

C'est pourquoi nous pensons que dans l'édification de cette paix à laquelle nous aspirons tous, les plus grandes nations de ce monde ont les plus grandes responsabilités à assumer. Comme dans chacun de nos pays, la responsabilité commence par le Président et est exercée en ordre descendant par les diverses autorités. C'est la même chose pour le reste du monde.

Nous ne pouvons pas, au-delà d'appeler à l'égalité, fermer les yeux devant l'hégémonie affichée par certains pays ou le rôle qu'ils jouent non seulement dans le règlement des conflits mais, parfois, dans leur déclenchement.

Depuis sa place, la République argentine fera tout ce qui est en son pouvoir pour défendre les valeurs qu'elle a toujours défendues : la paix et la promotion inconditionnelle des droits de l'homme dans tous les pays, que nous soyons ou non en bons termes avec eux. Les droits de l'homme sont des valeurs universelles qui doivent être respectées sous toutes les latitudes et quel que soit le type de gouvernement en place. Il incombe à cette Assemblée et au Conseil de sécurité d'agir sur la base d'un même plan de référence pour tous afin de construire des valeurs de paix, de droits de l'homme,

d'égalité et de vérité. C'est la seule manière de faire en sorte que nous puissions vivre dans un monde plus juste et plus équitable que celui dans lequel nous vivons aujourd'hui.

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République argentine de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Cristina Fernández, Présidente la République argentine, est escortée de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Macky Sall,  
Président de la République du Sénégal**

**Le Président par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Sénégal.

*M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Sall** : Je souhaite tout d'abord féliciter S. E. M. Vuk Jeremić pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-septième session et lui présenter mes meilleurs vœux de succès. Je salue également la contribution positive de l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser, Président de l'Assemblée à sa soixante-sixième session, aux travaux de l'Assemblée générale. Au Secrétaire général Ban Ki-moon, je réitère les encouragements et le soutien du Sénégal dans l'exercice de sa délicate mission au service de notre Organisation.

Le 25 mars dernier, après deux tours de scrutin âprement disputés, dans le calme et la sérénité, le peuple sénégalais, inspiré de ses valeurs de démocratie et de liberté, a massivement voté, à plus de 65 %, pour le changement à la tête de l'État et le respect des exigences républicaines. Des pays et organisations amis nous ont soutenus et accompagnés dans cette belle aventure de consolidation de notre tradition démocratique, notamment pour le perfectionnement de nos instruments électoraux et la supervision de toutes les étapes du

scrutin. Je leur redis, ici et maintenant, tous nos sincères remerciements.

En tant que Président nouvellement élu du Sénégal, je viens réaffirmer notre foi dans nos valeurs communes et dans la vocation des Nations Unies de favoriser, par la coopération, l'avènement d'un monde meilleur et plus accueillant pour tous.

Bâtir un monde meilleur, c'est assurément et avant tout œuvrer ensemble pour que la paix règne entre les peuples et en leur sein, comme le suggère le thème de la présente session, à savoir « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international ».

Née sur les cendres et les débris de la guerre, l'Organisation des Nations Unies traduit le rêve et l'espoir d'un monde libéré du spectre de l'antagonisme et affranchi d'une vision manichéenne où les bons seraient d'un côté et les mauvais de l'autre.

Soixante-sept ans après, entre médiations et bons offices, entre conciliations, arbitrages et missions de paix, l'Organisation a contribué de façon remarquable à la pacification des relations internationales. Mais 67 ans après, malgré ces progrès louables, les menaces à la paix et à la sécurité restent tout de même préoccupantes et ont profondément changé de nature.

C'est le cas au Nord-Mali, où des bandes terroristes organisées, puissamment armées et nourries de trafics illicites de tous genres, continuent d'occuper en toute illégalité les deux tiers du pays, de semer la désolation parmi les populations et de détruire des symboles du patrimoine culturel mondial. Le Nord-Mali est devenu une zone de non-droit, un sanctuaire pour le recrutement et l'entraînement de la nébuleuse terroriste internationale qui, prenant abusivement l'Islam comme prétexte pour masquer ses activités criminelles, se donne pour ambition de s'attaquer à des intérêts étrangers et d'atteindre d'autres pays de la sous-région.

Garant de la sécurité collective des États Membres en vertu de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité a l'obligation d'agir pour mettre fin à cette situation. Autrement, il aura failli à ses responsabilités. C'est pourquoi nous invitons à nouveau le Conseil à autoriser les actions nécessaires pour combattre les groupes terroristes et restaurer l'intégrité territoriale du pays.

Je réitère en même temps notre ferme rejet de toute partition du Mali et notre condamnation du coup d'État

du 22 mars 2012. Notre conviction est qu'en Afrique comme ailleurs, la place de l'armée est à la caserne; et sa vocation, c'est de rester sous le commandement de l'autorité civile.

En Guinée-Bissau, à l'instar des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, nous saluons les efforts que mène le Gouvernement de transition pour la réconciliation nationale, le redressement des institutions du pays, l'organisation d'élections crédibles et le retrait définitif des militaires de la scène politique.

Déjà éprouvée par des années d'instabilité institutionnelle et économique, la Guinée-Bissau reste aussi confrontée à des groupes narcotrafiquants étrangers. Elle mérite l'attention et le soutien de la communauté internationale.

Tout comme la Palestine!

En sa qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Sénégal redit son soutien à la création d'un État palestinien viable et indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, et siégeant ici, parmi les nations libres. Un État palestinien viable et indépendant, vivant en paix avec l'État d'Israël, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues, est une de nos vieilles promesses non tenues. Sa réalisation reste pourtant le seul gage d'un règlement pacifique, juste et durable de la crise au Moyen-Orient. Dans l'intérêt de tous les peuples de la sous-région et du monde, il est temps que la Terre sainte des trois religions révélées cesse d'être une terre de feu, de sang et de larmes, car la lumière de la sagesse émanant de sa vocation spirituelle en fait plutôt une terre de paix et de fraternité humaine.

En Afrique et dans le reste du monde, le Sénégal salue et soutient l'avancée de la démocratie et des libertés fondamentales. Nous déplorons que certains, refusant l'évidence que le destin de l'homme est de vivre libre, n'offrent en réponse aux aspirations légitimes de leur peuple que la violence atroce contre des populations civiles innocentes. Le règlement pacifique des différends qui retient, à juste titre, l'attention de la présente session ne doit cependant pas occulter d'autres urgences et d'autres besoins non satisfaits. Plus que par le passé, nous vivons une époque de paradoxes et de questions non résolues. Le paradoxe de notre temps, c'est que jamais dans l'histoire de l'humanité le monde n'a accumulé autant de richesses; et que jamais dans l'histoire de l'humanité le monde n'a compté autant de

pauvres. Alors, quel monde pour demain? La question peut être troublante. Mais si gouverner c'est prévoir, nous ne pouvons l'esquiver.

Quel monde voulons-nous, quand 20 ans après le Sommet « Planète Terre » de Rio, le constat est établi que la dégradation continue de l'environnement du fait de l'homme risque désormais de compromettre les conditions de vie sur terre? Quel monde voulons-nous quand, selon les estimations de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, plus de 900 millions de personnes sont victimes de sous-alimentation alors même que le potentiel de l'agriculture mondiale peut nourrir plus de deux fois la population de la planète? Quel monde voulons-nous quand, dans nos villes et nos campagnes, des millions d'êtres humains n'ont aucun accès aux services sociaux de base, des femmes continuent de perdre la vie en la donnant?

Quel monde voulons-nous quand des millions de jeunes, après des années d'études, d'efforts et de sacrifices, ne trouvent à la place du rêve accompli que le cauchemar du chômage et l'indignation comme exutoire de leur détresse? Quel monde voulons-nous quand des millions de travailleurs, pères et mères de familles qui gagnent le minimum vital, se retrouvent brutalement sans emploi parce que l'entreprise a fait faillite et que le responsable principal s'en tire plutôt à bon compte avec un parachute doré en guise d'indemnité?

Face à tant de défis, anciens et nouveaux, le cours de l'histoire nous montre que les paradigmes ont changé et que les vieilles recettes ne feront certainement pas notre fortune. Il nous faut redéfinir le sens de nos priorités, investir dans l'économie réelle et convenir d'un nouvel ordre mondial plus juste. Et dans cette perspective, le continent africain, qui a enduré des siècles d'esclavage et d'exploitation, ne peut à nouveau s'offrir en cheval de Troie et livrer ses ressources dans une compétition qui le confinerait davantage à la marge du progrès et du bien-être.

Nous appelons à une autre vision des relations avec l'Afrique; une vision où il s'agira, non pas de traiter de l'Afrique et des Africains, mais avec l'Afrique et les Africains, dans un partenariat concerté et plus équitable parce que tenant compte des priorités et des intérêts de chacun. C'est ce que nous souhaitons ici aux Nations Unies. C'est aussi ce que nous réclamons dans les relations entre le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique d'une part, le Groupe des Huit, le Groupe des Vingt et d'autres mécanismes de partenariat, d'autre part.



Et pour le Sénégal, au-delà des exigences de démocratie et de bonne gouvernance dont nous convenons, nos priorités doivent plus que jamais porter sur l'agriculture, les infrastructures et l'énergie. C'est la voie obligée du progrès; celle qui change qualitativement le quotidien des populations et sans laquelle les efforts de développement et de consolidation de la démocratie dans nos pays resteront incertains.

S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, le Sénégal réaffirme son attachement à la position africaine exprimée dans le Consensus d'Ezulwini. Que l'Afrique, continent qui compte le plus grand nombre de pays aux Nations Unies, et dont les problèmes occupent l'essentiel des travaux du Conseil, y soit représentée de manière équitable, est une exigence de justice et de bon sens. Car en définitive, la démocratie réclamée aux États est aussi exigible de l'Organisation qui les incarne.

Pour conclure, je souhaite, au nom de l'Organisation de la coopération islamique, dont le Sénégal assure la présidence en exercice, renouveler notre foi dans le dialogue pour la coexistence pacifique des religions, des cultures et des civilisations. Dialoguer pour apprendre à vivre ensemble, c'est reconnaître et respecter nos différences comme sources de richesse et non de confrontation. C'est refuser la diffamation des religions et la violence sous toutes ses formes. C'est renoncer à toute velléité de domination d'une culture et d'une civilisation sur les autres. C'est, enfin, sublimer la compréhension mutuelle pour surmonter le sentiment souvent infondé de la méfiance et de la peur qui altère notre humanité commune.

Alors, célébrant la civilisation de l'universel que prônait mon illustre compatriote, feu le président Léopold Sédar Senghor, l'homme cessera d'être un loup pour l'homme, selon la vision de Thomas Hobbes, pour devenir, suivant une sagesse de chez nous, un remède pour l'homme. Nous le devons à nous-mêmes. Et nous le devons aux générations futures.

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Sénégal de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

### **Allocution de M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine**

**Le Président par intérim :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République sud-africaine.

*M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jacob Zuma, Président de la République d'Afrique du Sud, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Zuma (parle en anglais) :** Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole devant l'Assemblée générale, à son soixante-septième débat général. Je voudrais commencer par féliciter M. Vuk Jeremić, et la République de Serbie, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Nous saluons également la contribution du Président de l'Assemblée à sa soixante-sixième session, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser.

L'Afrique du Sud a foi dans les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, ce à juste titre, compte tenu de l'histoire de notre pays. Cette année, nous célébrons avec orgueil le centième anniversaire de la lutte altruiste de notre peuple pour la liberté, dirigée par le mouvement de l'African National Congress. Nous rappelons avec une grande satisfaction l'immense contribution de l'ONU à la création d'une Afrique du Sud libre et démocratique.

En 1966, l'Assemblée générale a qualifié l'apartheid de crime contre l'humanité dans la résolution 2202 A (XXI), qui a finalement conduit à l'élaboration de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid, plus connue ensuite sous le nom de Convention contre l'apartheid. L'ONU a défini le crime d'apartheid comme « des actes inhumains, commis en vue d'instituer ou d'entretenir la domination d'un groupe racial d'êtres humains sur n'importe quel autre groupe racial d'êtres humains et d'opprimer systématiquement celui-ci » (résolution 3068 (XXVIII), annexe, article II). La Convention contre l'apartheid a été adoptée par l'Assemblée générale le 30 novembre 1973 et a tracé la voie à une action vigoureuse contre l'apartheid dans le monde.

Je voudrais répéter les paroles prononcées par notre dirigeant et icône internationale, le Président Nelson Mandela, lors de sa première allocution à l'Assemblée générale en 1994, première intervention qui y ait été faite par un dirigeant démocratiquement élu et Chef d'État de notre pays. Il a dit :

« Des millions de Sud-Africains vous disent "Merci et merci encore, car le respect de votre propre dignité en tant qu'êtres humains vous a incités à agir pour rétablir également notre dignité." » (A/49/PV.14, p. 7)

Le thème de cette session est particulièrement pertinent car il nous ramène à des éléments fondamentaux : les principes fondateurs de l'ONU. Les fondateurs avaient voulu que l'ONU soit l'enceinte multilatérale principalement chargée d'instaurer l'espoir, la paix et l'ordre dans le monde. De fait, l'ONU jouit d'une participation universelle et elle se situe au cœur de la gouvernance mondiale et du multilatéralisme. Ce thème nous rappelle que la paix est un choix. Nous pouvons soit choisir la paix en tant qu'États Membres, soit choisir la voie du conflit.

Les fondateurs de l'ONU ont fait ce choix il y a 67 ans. Ils ont décidé que l'ONU devait conduire le monde à la paix. Il est important que l'ONU et ses institutions, notamment le Conseil de sécurité, s'acquittent du mandat de l'Organisation : travailler pour la paix sans crainte ni complaisance. Nous ne devons pas nous écarter des objectifs fondateurs de l'Organisation.

L'ONU fait face à des pressions immenses lorsque le monde assiste à des pertes de vies sans précédent, comme c'est actuellement le cas en Afrique et au Moyen-Orient. Cela devient préoccupant lorsqu'il semble que l'ONU n'est capable ni d'agir ni d'aider, et lorsque l'Organisation semble paralysée dans certaines circonstances, en raison des actions de certains États Membres. Nous avons vu un Conseil de sécurité divisé, incapable de rassembler le courage collectif de dire « plus jamais » aux parties belligérantes, dans l'intérêt de la paix. Cela met en lumière la nécessité de poursuivre et de renforcer la réforme de l'ONU et de ses institutions pour la rendre plus souple et plus réactive face aux défis modernes que doit relever l'humanité.

Le débat sur la réforme de l'ONU et de ses organes, notamment le Conseil de sécurité, se poursuit depuis 18 ans. Il n'y a cependant pas eu d'avancée importante. Je voudrais me concentrer notamment sur le Conseil de sécurité. Compte tenu de son mandat, le Conseil doit être

légitime, démocratique et transparent. Sa composition actuelle a tendance à créer des blocages et une paralysie même face à une crise. Il reste non représentatif et non démocratique, tant dans sa composition que dans son processus de prise de décisions.

Nous souhaiterions que l'Afrique soit mieux représentée au Conseil de sécurité. Soixante-dix pour cent environ de l'ordre du jour du Conseil portent sur des questions relatives au continent africain. Le Conseil de sécurité doit être élargi dans les deux catégories, avec au moins deux sièges permanents pour l'Afrique, et cinq sièges non permanents. Outre ces sièges pour le continent dans la composition du Conseil, l'ONU devrait également reconnaître et apprécier à leur juste valeur le rôle des organisations régionales qui œuvrent avec l'ONU à la gestion et au règlement des conflits.

À cet égard, nous engageons à une collaboration plus étroite entre les mécanismes de paix et de sécurité de l'Union africaine, compte tenu notamment des progrès réalisés par l'Union africaine dans le règlement des conflits et la consolidation de la paix dans certaines régions du continent depuis sa création il y a 10 ans. C'est pourquoi il faut prendre en considération le Chapitre VIII de la Charte, surtout lorsqu'il s'agit de questions africaines. C'est pour cette raison que l'Afrique du Sud a mené les consultations sur la résolution 2033 (2012) lors de notre présidence du Conseil de sécurité en janvier.

Aujourd'hui, l'Union africaine continue de gérer l'un des conflits actuels les plus longs du continent par le biais d'un de ses mécanismes, le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan. Récemment, la communauté internationale a célébré la création de l'État du Soudan du Sud. Nous félicitons les Somaliens et leurs dirigeants d'avoir choisi la voie de la paix, de la démocratie et de la prospérité. La communauté internationale et l'ONU doivent continuer à accorder tout l'appui nécessaire au peuple somalien.

L'Afrique fait effectivement des progrès et, avec l'aide de l'ONU, elle pourrait continuer à avancer. Pour promouvoir le règlement pacifique des différends, nous tenons également à rappeler que le Conseil de sécurité doit s'acquitter de la mission mandatée par la Charte dans le respect du droit international.

Tout État Membre ou organe international qui applique les résolutions du Conseil doit rendre des comptes à ce dernier afin de veiller à éviter toute violation des principes convenus au plan international tels que la responsabilité de protéger et la protection des

civils. Ces principes ne doivent pas servir, entre autres choses, à justifier la notion de changement de régime. Ils existent pour prévenir les atrocités de masse, les crimes de guerre, le génocide et le nettoyage ethnique. Nous devons continuer à en débattre afin de formuler des normes et des critères de responsabilité lorsque des mesures sont prises.

Il est également d'une importance critique que l'ONU veille à préserver son impartialité, son indépendance et son objectivité et à ne pas se laisser entraîner dans un conflit aux côtés de l'une des parties sous prétexte de protéger les civils.

La situation au Moyen-Orient, en particulier la question palestinienne-israélienne, continue de nous préoccuper. L'ONU doit jouer un rôle central et décisif dans les efforts visant à régler les conflits de longue date dans cette région. Tout acte d'agression ou toute violation du droit international doit être condamné par l'ONU clairement et constamment. À l'ONU, nous ne pouvons pas donner l'impression de condamner avec force certains actes tout en semblant en tolérer d'autres. L'Afrique du Sud reste attachée à la solution des deux États, la Palestine et Israël, coexistants dans la paix, sur la base des frontières de 1967.

Je voudrais souligner également que l'Afrique du Sud appuie sans réserve la candidature à part entière de la Palestine à l'ONU. Il est inacceptable que la Palestine ne soit pas membre de l'ONU. Nous avons bon espoir que cette question sera bientôt réglée de manière positive.

Dans le cadre de la promotion continue du règlement pacifique des différends, nous croyons que le droit souverain des États d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques doit être respecté conformément au droit international. Nous avons noté que le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique a pu tirer la conclusion que toutes les matières nucléaires déclarées en Iran sont utilisées à des activités pacifiques. Des clarifications quant à la nature des matières non déclarées permettront à la communauté internationale d'avoir une confiance totale dans le caractère exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien. L'Afrique du Sud encourage donc l'Iran à poursuivre sa coopération avec l'Agence.

Nous devons également nous rappeler que tant qu'on laissera les États opérer au mépris des normes convenues au plan international, tel le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, il sera difficile de s'attendre à ce que d'autres États respectent ces normes.

L'Afrique du Sud appuie l'appel lancé il y a longtemps en faveur de l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. À cet égard, il importe au plus haut point de régler par des moyens pacifiques la question nucléaire iranienne.

Je saisis la présente occasion pour réitérer notre appui à la lutte pour l'autodétermination que continue de mener le peuple du Sahara occidental.

Nous exhortons la communauté internationale à appuyer sa quête pour obtenir liberté, droits de l'homme et dignité.

Nous réitérons notre appel à la levée du blocus économique et financier dont est victime le peuple cubain, afin de l'aider à retrouver sa liberté économique.

La pauvreté, le sous-développement, le manque de possibilités et la compétition pour des ressources limitées contribuent à certains conflits dans le monde en développement, notamment en Afrique. Par conséquent, la promotion du développement durable et la lutte contre la pauvreté ne peuvent pas être séparées de la quête de la paix.

L'année 2015 marquera les 70 ans de l'ONU et la date fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les dirigeants du monde se sont engagés à éradiquer la pauvreté extrême, à assurer l'éducation primaire pour tous, à promouvoir l'égalité des sexes, à améliorer la santé maternelle et infantile, à atténuer l'impact de la maladie, notamment en combattant le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, en protégeant l'environnement et en mettant en place des partenariats mondiaux pour le développement d'ici 2015. Les chefs d'État se sont également engagés à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme moyens efficaces de lutter contre la pauvreté, la faim et la maladie et de stimuler un développement qui soit vraiment durable. Nous exhortons l'ONU à continuer de promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres instruments dont les principes font avancer les droits de la femme.

Nous sommes préoccupés par le fait qu'il est peu probable que l'Afrique subsaharienne atteigne les objectifs du Millénaire pour le développement. Tout en étant conscients de cette possibilité, il ne faut toutefois pas nous laisser décourager. Dans les trois prochaines années, nous devons accélérer la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous demandons à tous ceux qui se sont engagés à contribuer financièrement à la réalisation des objectifs du Millénaire

pour le développement en Afrique de ne pas revenir sur leurs promesses. Nous tenons à remercier les partenaires de développement qui continuent de tenir leur promesse de verser 0,7 % de leur PNB à l'aide publique au développement malgré leurs difficultés financières au niveau national.

Nous appuyons le Groupe de personnalités de haut niveau du Secrétaire général chargé de l'accélération de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'exhortons à s'intéresser avant tout à l'Afrique en l'aidant à atteindre tous ses objectifs. Nous tenons néanmoins à mettre en garde contre la tentation de préjuger du résultat de l'examen et de lancer de manière prématurée des processus qui ruineraient les idéaux des objectifs du Millénaire pour le développement.

La protection et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales devraient être au cœur de notre désir collectif de résoudre les différends internationaux par des moyens pacifiques. Le racisme et la discrimination raciale sont un affront aux principes fondateurs mêmes des Nations Unies et doivent être combattus sans relâche. Nous devons rejeter n'importe où dans le monde toute idée qui semble suggérer qu'il existe une race ou des êtres humains supérieurs sur la base de la couleur de leur peau. Le danger posé par de telles idées est encore présent dans notre mémoire collective. Nous avons tiré les enseignements du fléau du colonialisme, de deux guerres mondiales et du système de l'apartheid. Nous devons tous nous engager de nouveau à continuer de bâtir sur les fondements solides mis en place par la Déclaration de Durban et le Plan d'action que nous avons adoptés il y a plus de 10 ans à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

À Durban, en décembre dernier, l'Afrique du Sud a eu l'honneur d'accueillir la dix-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la septième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto. Les États Membres doivent veiller à ce que ces accords soient appliqués. À cet égard, la plate-forme de Durban représente une occasion que nous devons saisir pour aller de l'avant.

Le débat opportun d'aujourd'hui nous rappelle qu'en fin de compte, la paix est un choix. La paix est réalisable. Les choix empreints de sagesse et de courage que nous pouvons faire peuvent instaurer une paix durable aux quatre coins du monde. À cette soixante-septième session de l'Assemblée générale, on nous

demande de choisir la paix en réformant et en renforçant l'ONU pour qu'elle soit en mesure de jouer le rôle qui lui revient et d'instaurer la paix et la sécurité, de réaliser le développement durable et d'imposer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le monde entier. En tant que principal forum multilatéral qui rassemble toutes les nations du monde, l'ONU est la mieux placée pour jouer ce rôle. Elle a besoin de notre soutien en tant qu'États Membres à tout moment, aussi bien pour nous que pour les générations futures.

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République sud-africaine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama**

**Le Président par intérim :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Panama.

*M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Martinelli Berrocal (parle en espagnol) :** Je félicite M. Jeremić de son élection à la présidence de l'Assemblée générale pour la présente session. Je lui offre respectueusement l'appui de la délégation panaméenne durant sa présidence. Nous applaudissons sa proposition d'axer le débat général sur le thème « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international », qui s'inspire du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies consacré au règlement pacifique des différends.

Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies joue un rôle essentiel dans la prévention et le règlement de conflits internationaux. L'ONU reste résolue à préserver les générations futures du fléau de



la guerre et à s'assurer que la paix et le respect entre les nations soient les conditions permanentes de la coexistence mondiale.

Les conflits internationaux ont toujours posé un défi à la communauté internationale et constitué une menace grave à la liberté et au droit des nations et des peuples du monde de coexister de manière pacifique. C'est pourquoi il incombe à tous les pays du monde d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Les Panaméens sont intimement convaincus qu'il faut utiliser tous les moyens pacifiques pour régler les conflits internationaux en s'appuyant sur la Charte des Nations Unies et le droit international et sont déterminés à le faire. Ces simples vérités peuvent facilement être oubliées, mais chacun d'entre nous doit les défendre. Ces vérités sont la condition de base pour vivre dans une paix, une liberté et une indépendance totales.

Le Panama milite pour que tous les conflits internationaux soient réglés par des moyens pacifiques. Nous appuyons la promotion et la défense du multilatéralisme et de toutes les organisations multilatérales qui constituent le cadre idéal pour régler, par le dialogue et la coopération, les problèmes qui touchent l'humanité afin que nous puissions ainsi maintenir la paix et la sécurité internationales.

Rechercher la médiation et le dialogue est la position que le Panama a de tout temps adoptée s'agissant des conflits qui perturbent la paix et la stabilité politique internationale. Cette recherche doit inclure les représentants légitimes des parties au conflit, qui doivent s'efforcer de reconnaître les droits de la partie adverse et s'acquitter des obligations qui leur incombent, avec sincérité et dans un esprit de générosité, pour parvenir à un règlement juste et définitif.

C'est pourquoi le Gouvernement de la République du Panama considère que la Palestine a le droit d'être reconnue en tant qu'État-nation. Elle doit néanmoins régler les différends qui l'oppose à son voisin, Israël, et reconnaître qu'Israël a le droit de vivre dans la paix et la sécurité sur son territoire national – un droit que la communauté internationale a déjà reconnu, historiquement et sur le plan juridique.

Le Panama est préoccupé par l'escalade de la violence au Moyen-Orient et invite la communauté internationale à proposer et à essayer de faire appliquer des plans et des solutions en faveur de la paix, ce qui

contribuerait ainsi à mettre fin aux violences, qui touchent les plus vulnérables.

Le Gouvernement panaméen est aussi préoccupé par la grave crise qui affecte, depuis plus d'un an, la République arabe syrienne, un pays frère. C'est pourquoi nous rappelons respectueusement à toutes les parties concernées que le règlement pacifique des conflits est le seul moyen acceptable, pour la communauté des nations et des peuples, d'apporter une solution juste et définitive.

Les Panaméens déplorent profondément le meurtre de Christopher Stevens, Ambassadeur des États-Unis en Libye, ainsi que de plusieurs membres du personnel du service diplomatique, victimes de l'épouvantable attaque contre le consulat américain à Benghazi. Nos prières et nos pensées accompagnent leurs familles. Le Panama condamne énergiquement de tels actes, qui plongent un pays ami dans le chagrin et la douleur et violent les principes fondamentaux du droit international, en particulier la Charte des Nations Unies et les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires.

Les attaques dont ont récemment été la cible les missions diplomatiques des États-Unis, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Arabie saoudite, de la Turquie, d'Israël et de la France au Moyen-Orient sont totalement injustifiables. Nous réaffirmons que les États hôtes ont l'obligation de veiller au respect du principe de l'inviolabilité des missions diplomatiques et consulaires dans le monde, au nom de la paix et de la sécurité internationales, car ces missions sont des vecteurs de la communication et de la compréhension. Nous lançons haut et fort un appel à la tolérance, au dialogue et à la coexistence pacifique.

La République du Panama est convaincue que tous les conflits internationaux doivent être réglés par des moyens pacifiques, en utilisant les instruments et mécanismes créés à ces fins. C'est pourquoi le Panama a officiellement rejoint le Groupe des amis de la médiation, illustrant ainsi son attachement historique au règlement pacifique des conflits, le thème central du présent débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session.

Fermelement convaincu que le dialogue est un puissant outil de promotion de la paix et de la stabilité politique internationale, si nécessaires pour garantir le développement socioéconomique de nos populations, le Panama appelle de nouveau, comme il l'a fait à d'autres occasions, à ce que les Chinois de Taiwan se

voient accorder la possibilité de participer davantage, en tant qu'observateurs, aux instances, organisations et initiatives internationales, et de coopérer et prendre part à la promotion et au maintien de la paix et de la prospérité, en Asie et dans les autres régions du monde.

Le Panama est un pays multiculturel dont les habitants, de différentes appartenances ethnique, culturelle et religieuse, coexistent en paix et en harmonie et ont toujours entretenu des relations amicales avec des États aux orientations politiques et idéologiques variées. Je parle d'un pays démilitarisé, qui adhère, conformément aux lois de la République, à l'idée de sécurité humaine et possède un canal dont le statut est neutre. En outre, le Panama, par tradition et par expérience, participe aux efforts de règlement pacifique des différends internationaux. Ces caractéristiques nous confèrent toute qualité et légitimité de plaider pour un monde pacifique et respectueux du droit international.

Le Panama demeure attaché au multilatéralisme, au dialogue et à la négociation entre les États, seul moyen de rechercher et de trouver des solutions justes aux problèmes mondiaux. Dans le cadre de cet engagement, nous accueillerons en 2013 une série de réunions internationales importantes, de caractère mondial et régional.

Le Panama accueillera le Congrès international sur la langue espagnole, manifestation à caractère universel et forum de réflexion sur le statut de la langue espagnole, qui façonne notre identité en tant que nation et unit les peuples hispano-américains. En 2013, le Panama accueillera également la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption. Il montre ainsi que la lutte contre la corruption et la promotion de la transparence sont des éléments essentiels de l'état de droit moderne, auquel mon gouvernement est fermement attaché.

Nous accueillerons en outre la 54<sup>e</sup> réunion annuelle de la Banque interaméricaine de développement, au cours de laquelle des ministres de l'économie et des finances, des présidents de banques centrales et des représentants de différentes institutions financières multilatérales débattront des questions liées à leurs domaines de financement.

Par ailleurs, nous allons accueillir le septième Forum des Amériques sur la compétitivité, au cours duquel les dirigeants de l'hémisphère aborderont la question de la nécessité de développer le programme régional de compétitivité, sur la base des 10 principes

généraux définis par les Amériques en matière de compétitivité.

Nous accueillerons également le Sommet ibéro-américain, qui réunit 22 pays de l'Amérique latine et la péninsule ibérique. Dans le cadre du Sommet ibéro-américain, nous essayons, par le dialogue et la coopération, de promouvoir le développement de nos pays, en ouvrant de nouveaux marchés et en créant de nouvelles possibilités d'échange et de coopération avec les peuples et les pays européens.

Ces réunions internationales prévues en 2013 se tiendront dans le contexte de la célébration d'un événement historique qui a marqué le Panama jusqu'à ce jour et dont la journée d'aujourd'hui marque d'ailleurs la date anniversaire, à savoir la découverte d'un passage vers l'océan Pacifique à travers notre pays. Le 25 septembre marquera les 500 ans de ce qu'on a appelé la découverte de la mer du Sud, dénommée par la suite océan Pacifique. Cet événement a changé la géographie de la navigation mondiale telle qu'on la connaissait à l'époque, et l'histoire de l'humanité.

La découverte d'un passage de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique a signalé le démarrage du processus de mondialisation économique et démographique du monde tel qu'il était alors connu. Dès cet instant, le Panama a joué un rôle important dans la navigation et le commerce mondiaux jusqu'à devenir aujourd'hui le premier carrefour des Amériques. Le Panama est une des voies aérienne, maritime et de télécommunications les plus importantes au monde.

Les travaux d'extension du canal de Panama et de l'aéroport international de Tocumen, qui sera le plus grand aéroport d'Amérique latine, continuent d'avancer à bon rythme. Ces deux projets permettront d'accroître encore la capacité de la route de Panama et auront un impact important sur le commerce mondial et le tourisme.

L'exploit réalisé par Vasco Núñez de Balboa le 25 septembre 1513 a contribué à façonner le caractère de pays dédié au transit international de marchandises qui est celui du Panama. Avec la construction du Canal, le Panama s'est imposé comme une plaque tournante des voies commerciales maritimes internationales.

Il n'existe pas de formule magique pour régler les conflits, pas plus que les conditions ne sont réunies au niveau mondial pour la mise en œuvre intégrale du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies, qui traite du règlement pacifique des différends. Le monde doit encore prendre des mesures importantes pour faire du

dialogue le moyen par excellence permettant de régler tous les différends. La relève des générations doit être l'occasion pour les États de s'engager à réaliser cet objectif.

Une des mesures importantes que nous devons prendre pour aller de l'avant concerne l'éducation. Non seulement l'éducation nous rend libres, mais elle fait également de nous des libres penseurs. Elle nous aide à comprendre et à respecter des idées différentes des nôtres. Elle nous donne la possibilité de rêver. Grâce à l'éducation, nous pouvons apprécier des cultures qui autrement nous paraîtraient étranges. Nos différences ne font pas de nous des ennemis. Mais pour pleinement le comprendre, il nous faut une éducation objective et de bonne qualité.

L'accès à l'information par le biais d'Internet et des réseaux sociaux est une condition indispensable pour élever le niveau de connaissance et de compréhension de toutes les populations.

Dans le même temps, je préconise l'utilisation responsable de ces outils. Je reviendrai plus tard sur ce sujet. D'autre part, l'égalité et l'estime de soi nous permettent également de ne pas tomber dans le ressentiment et la violence. Là aussi, l'éducation est la réponse.

Cette richesse immatérielle conduit à une concurrence loyale. Remplacer la violence par la concurrence n'est possible que par la modernisation, tout en préservant nos principes. Une bonne éducation est celle qui se fonde sur l'éthique et des valeurs. L'argent n'est pas le meilleur moyen d'aider nos enfants. La meilleure aide est une éducation affranchie de la politique, des passions et des formules toutes faites. C'est le seul moyen d'atteindre l'excellence.

En matière d'éducation, nous devons axer nos efforts sur les enfants. Une éducation primaire équilibrée et de bonne qualité constitue la base d'une pyramide solide. Bien éduquer un enfant aujourd'hui nous assure à tous un avenir meilleur.

Sans éducation, il n'y a pas de dialogue et vice-versa. C'est pourquoi mon gouvernement met l'accent sur le bien-être des enfants panaméens grâce à l'amélioration de nos écoles et salles de classe, à la création d'un réseau Internet national gratuit, à la fourniture d'ordinateurs gratuits, à la mise en œuvre d'un programme de bourses universelles, sans distinction de classe sociale ni d'appartenance politique et, enfin, à la modification de nos programmes scolaires.

Toutefois, l'accès des enfants à l'information doit s'effectuer en fonction de leur évolution, en respectant leur statut d'enfant et en exigeant d'eux le meilleur qu'ils sont capables de donner en fonction de leur âge. En respectant l'enfant, on récolte la paix.

Comme je l'ai dit au dernier sommet « Connecter les Amériques », organisé en juillet dernier dans notre pays, nous devons continuer à unir nos efforts afin de combler le fossé numérique et de donner l'accès à Internet à un plus grand nombre de personnes à travers le monde. Chaque pas dans cette direction est un élément essentiel pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015.

Cependant, je reste inquiet face aux risques auxquels une utilisation abusive du cyberspace expose les enfants et les adolescents.

Notre tâche ne sera pas accomplie tant que nous ne prendrons pas nos responsabilités et ne nous attaquerons pas de front à l'un des défis éthiques et sociaux les plus importants de notre époque : la protection des enfants et des jeunes face aux risques que l'utilisation abusive du cyberspace fait peser sur eux.

C'est pourquoi nous appuyons l'initiative lancée par l'Union internationale des télécommunications dans ce domaine. J'invite également les pays représentés ici à mettre en commun leurs expériences afin d'établir et d'entériner, sur la base de critères internationaux en matière de télécommunications, des normes permettant de garantir que les mineurs ne soient plus exposés aux risques et dangers émanant du cyberspace. Cet appel ne doit en aucune façon être interprété comme une tentative de limiter ou de rogner la liberté d'expression et l'usage universel d'Internet, que nous défendons avec conviction.

Le Panama est en train d'élaborer un projet de loi sur la mise en place de règles minimums visant à protéger nos enfants et nos adolescents contre les informations nuisibles qui sont diffusées sur Internet et d'autres médias électroniques. Nous nous employons actuellement à faire approuver ce projet de loi avec le consensus de l'ensemble de la société panaméenne. Nous devons nous unir et serrer les rangs contre les sites Internet qui promeuvent la pornographie en général et la pédopornographie en particulier, tolèrent des contenus obscènes et licencieux ou encouragent la violence physique, sexuelle et psychologique.

Joignons nos efforts et prenons des mesures concertées contre les sites Internet qui enseignent

comment fabriquer des armes ou des explosifs, qui incitent à l'utilisation de drogues illicites ou qui encouragent le racisme, la xénophobie ou toute autre forme de discrimination contraire à la dignité humaine.

Prenons des mesures contre tous ceux qui se livrent à la publication, à l'utilisation et à la diffusion des renseignements personnels concernant des mineurs et qui font peser toutes sortes de menaces contre nos enfants et nos adolescents. Utilisons les technologies de l'information et de la communication pour stimuler le développement et offrir une meilleure qualité de vie à nos enfants. Ne permettons pas que les nombreux avantages offerts par l'utilisation d'Internet les mettent en danger.

Le Gouvernement de la République du Panama apporte son appui à la communauté internationale et à l'ONU à travers deux projets de grande envergure. Le premier est le Centre régional des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Panama, qui abritera les bureaux des 16 organismes sous-régionaux des Nations Unies déjà établis dans notre pays. Ce centre permettra une plus grande coordination et renforcera la synergie au sein du système des Nations Unies, en contribuant à son processus opérationnel, tel que défini dans le rapport du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, intitulé « Unis dans l'action » (voir A/61/583). Nous invitons les pays amis qui sont attachés à ces réformes à contribuer financièrement à ce projet, qui fera bientôt l'objet d'un appel d'offres international. L'autre projet est le Centre logistique régional pour l'assistance humanitaire pour les Amériques, qui fournira une assistance humanitaire en cas de catastrophes dans toute la région. Le Panama s'engage à être un acteur humanitaire responsable dans la région, et met à la disposition de la communauté internationale ses atouts comme plate-forme logistique internationale.

La croissance économique du Panama est largement reconnue dans toute la région. De 2012 à 2013, le Panama a gagné neuf places dans l'Indice de compétitivité mondiale, passant du 49<sup>e</sup> au 40<sup>e</sup> rang, ce qui représente notre plus grand bond dans ce classement depuis que notre pays a commencé à être analysé par le Forum économique mondial, en 2005. C'est une preuve que nous faisons bien les choses.

La croissance économique du Panama est la plus importante en Amérique latine. Elle est fondée sur les principes du marché libre, respecte l'environnement, les normes sociales et les initiatives de libre entreprise, et

favorise grandement l'intégration sociale. Cela nous a permis de faire baisser sensiblement le chômage à 4,6 % et de réduire la pauvreté, notamment l'extrême pauvreté, qui est passée de 33,4 % à 25,8 % en seulement trois ans, sans compromettre les richesses de notre environnement. Par ailleurs, notre croissance économique nous permet de disposer de ressources pour faire face aux menaces des changements climatiques qui frappent et frapperont encore les nations, grandes ou petites, et ce quel que soit leur niveau de développement. Nous devons tous être beaucoup plus responsables à cet égard.

Le Panama continuera d'exhorter la communauté internationale à se pencher sur la création d'une structure institutionnelle et multilatérale qui renforce le droit de tous les peuples à jouir d'une planète dotée d'un environnement propice à l'épanouissement d'une vie saine et paisible. Nous insisterons sur la mise en place d'un nouveau forum de discussion de haut niveau sur la protection de l'environnement dans le cadre de l'Assemblée générale.

*M. Kanda (Ghana), Vice-Président, assume la présidence.*

Enfin, le Panama se réaffirme comme un pays favorisant la coexistence pacifique et respectueuse entre tous les peuples et gouvernements du monde. Nous pensons que l'humanité sera toujours capable de se battre, unie dans l'espoir que nous pouvons tous contribuer à bâtir un avenir meilleur. Il est temps désormais de partager en toute fraternité le banquet de l'existence sur une planète pacifique appartenant véritablement à tous.

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Panama de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de S. M. le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi du Royaume hachémite de Jordanie.

*S. M. le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, Chef de l'État du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*



**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Roi du Royaume hachémite de Jordanie, S. M. le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Roi Abdullah II** (*parle en anglais*) : C'est un honneur de participer à cette rencontre de haut niveau. Qu'il me soit permis d'exprimer les sincères félicitations de la Jordanie à S. E. M. Vuk Jeremić. Je tiens à l'assurer de la pleine coopération de la Jordanie. Je voudrais également dire combien nous apprécions les efforts inlassables déployés par le Secrétaire général. Je me félicite que lui et des chefs mondiaux de nombreuses religions se soient montrés solidaires des milliards de musulmans du monde entier en condamnant les provocations visant à diviser les personnes de confessions différentes.

L'islam nous enseigne à respecter tous les êtres humains, à promouvoir la tolérance et à faire montre de miséricorde. En tant que hachémite et descendant du prophète Mahomet, je condamne tous les actes qui diffament le nom du Prophète ou utilisent faussement son nom ou le nom de l'islam – ou de toute autre religion, d'ailleurs – afin de justifier le recours à la violence et les actes odieux comme ceux dont nous avons récemment été témoins. L'on ne saurait tergiverser sur cette question. Chacun d'entre nous, où qu'il se trouve et quelle que soit sa religion, doit agir afin de promouvoir la compréhension et un dialogue plus solide au niveau mondial.

« Unir nos forces » : ces trois mots inscrits dans la Charte des Nations Unies ne sont pas seulement un vieux rêve, ils traduisent l'urgence de notre époque. L'ONU et l'Assemblée générale – puissantes et fortes – sont indispensables aujourd'hui plus que jamais.

Dans ma région, des tâches importantes nous attendent. Nous devons offrir de nouvelles et meilleures perspectives à notre peuple, en particulier aux jeunes, afin d'écartier les dangers de l'instabilité et des conflits régionaux et de satisfaire le désir universel – et droit de l'homme fondamental – de vivre libres et dans la dignité, la justice et la paix. La communauté internationale a fondamentalement intérêt à appuyer les pays qui prennent des risques en faveur de la paix et des réformes.

En Jordanie, la voie que nous suivons est fondée sur notre héritage, sur le respect mutuel et sur la modération. Le Printemps arabe a été pour nous

l'occasion d'accélérer les réformes conçues localement et de réaliser les objectifs nationaux. L'an dernier, j'ai pris la parole devant l'Assemblée pour évoquer les réformes qui se profilaient à l'horizon (voir A/66/PV.11). Depuis, de nouveaux amendements constitutionnels et de nouvelles lois ont donné naissance à un nouvel ensemble d'institutions et de principes qui vient appuyer nos processus de réforme et de démocratisation. Et l'an prochain, nous aurons un nouveau Parlement, et notre été jordanien pourra débiter.

Je voudrais évoquer la situation tragique qui se déroule en Syrie.

La violence doit cesser immédiatement, et une transition doit être mise en place dès à présent. Il n'existe pas d'autre choix qu'une solution politique qui mettra fin au bain de sang, qui permettra de rétablir la sécurité et la stabilité et de préserver l'intégrité territoriale de la Syrie ainsi que la dignité et l'unité de son peuple.

L'ONU a un rôle important à jouer en aidant le peuple syrien à s'attacher à rechercher une solution politique. La Jordanie fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider le nouveau Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi.

Les peuples jordanien et syrien sont unis par des liens anciens et profonds. Depuis l'apparition de la crise actuelle, plus de 200 000 Syriens sont venus chercher refuge en Jordanie, ce qui met durement à l'épreuve nos ressources limitées et notre économie. Néanmoins, en tant que Jordaniens, nous avons ouvert nos bras, comme nous l'avons fait à maintes reprises par le passé lorsque d'autres peuples ont eu besoin de nous. Alors que nous continuons de nous acquitter de cette responsabilité, l'appui de la communauté internationale est essentiel. Nous sommes profondément reconnaissants aux gouvernements, aux organes internationaux et aux organismes compétents de l'ONU de leur réponse généreuse. La triste réalité est cependant que nos besoins vont augmenter, car les camps accueillent de plus en plus de familles vulnérables et le froid de l'hiver désertique approche. Je prie les pays Membres de l'ONU d'unir leurs efforts pour prévenir une catastrophe humanitaire.

Alors que nous nous attaquons à ces problèmes, nous ne devons jamais relâcher notre attention sur la crise qui sévit au cœur de notre région. Depuis près de 65 ans, le peuple palestinien est l'exception aux promesses faites par l'ONU. Nous promettons la protection offerte par le droit international et le respect des droits de l'homme,

mais ce n'est pas encore le cas; la dignité que procure la vie dans la liberté et la sécurité, mais ce n'est pas encore le cas; le respect du droit à l'autodétermination, mais ce n'est pas encore le cas. Il est temps de dire, « Assez »!

Si le Printemps arabe demandait la dignité pour tous, il demandait également la fin de l'exceptionnalisme. Rien ne provoque autant de colère que le fait d'affirmer à un peuple entier qu'en matière de justice mondiale, il ne compte pas. L'Été arabe ne pourra porter pleinement ses fruits que lorsque le conflit israélo-palestinien prendra fin pour laisser place à une paix durable et à la création d'un État palestinien vivant côte à côte avec un État d'Israël sûr, en paix avec l'ensemble de la région.

Cette année, à Amman, nous avons réussi à ramener les deux parties à la table des négociations pour des pourparlers prospectifs. La dynamique favorable s'est une nouvelle fois arrêtée. La construction illégale de colonies et l'adoption de mesures unilatérales se sont poursuivies, et elles constituent des menaces directes à une paix négociée. Nous sommes profondément préoccupés par les menaces qui pèsent sur Jérusalem et le caractère sacré de ses sites musulmans et chrétiens. Le royaume hachémite est le gardien de l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, qui se situe à Haram Al Charif, à Jérusalem-Est. Ce rôle spécial est reconnu dans le Traité de paix entre Israël et la Jordanie signé en 1994. L'esplanade est protégée par le droit international en tant que territoire occupé. Elle est le troisième lieu saint de l'islam et l'importance qu'elle revêt pour 1,7 milliard de musulmans, soit un quart de la population mondiale, est similaire à l'importance que revêt la Ka'ba elle-même.

Je tiens à dire tout à fait clairement que toute invasion ou division du site d'Al-Masjid Al-Aqsa serait considérée non seulement comme une violation des obligations d'Israël, mais également comme une profonde transgression religieuse. La communauté internationale doit envoyer un message clair indiquant qu'une telle transgression, ou toute tentative d'effacer l'identité arabe, musulmane ou chrétienne de Jérusalem, ne sera pas tolérée. L'important à présent est que nos nations pèsent de tout leur poids, à l'unisson. Ni les parties ni le monde ne peuvent se permettre de continuer à vivre dans ce climat d'hostilité et d'insécurité. Nous pourrions avoir une rare occasion d'ici la fin de l'année, après l'élection présidentielle aux États-Unis, de réaliser ce dont les deux parties ont un besoin urgent, à savoir la concrétisation de deux États vivant en paix, la Palestine et Israël, tous deux en sécurité, tous deux libres d'envisager l'avenir sur la base d'un règlement juste,

global et final. Ceci a toujours été et restera une priorité absolue pour la Jordanie.

Je répète ce que j'ai déjà affirmé, à savoir que le monde arabe recherche la paix. Nous entendons par là une paix véritable : des relations diplomatiques, économiques, commerciales et des investissements. Nous entendons par là une nouvelle normalité, dans un climat de paix, où les citoyens sont en sécurité dans leurs maisons, où les communautés peuvent se construire et où la coopération aide l'ensemble de la région à prospérer. Tout ceci fait l'objet d'une offre depuis plus de 10 ans, depuis 2002, en vertu de l'Initiative de paix arabe, par laquelle 57 pays arabes et musulmans ont collectivement tendu la main à Israël. Il est temps qu'Israël change de cap, envisage l'avenir que nous devons partager et conclue une paix juste et durable avec les Palestiniens.

Il y a près de 70 ans, des pays de tous les continents se sont réunis dans l'espoir de voir un monde uni dans la paix et respectueux de toute l'humanité. Au lendemain d'une guerre amère et destructrice, la création de l'ONU était un choix judicieux et courageux. Aujourd'hui, près de trois générations plus tard, nous avons appris qu'il ne suffit pas de faire les bons choix. Nous devons également prendre des mesures concrètes. En tant que nations, mais également en tant que nations unies, nous devons maintenant faire des choix judicieux et courageux.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Roi du Royaume hachémite de Jordanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*Le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. János Áder,  
Président de la Hongrie**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la Hongrie.

*M. János Áder, Président de la Hongrie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. János Áder, Président de la Hongrie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Áder** (*parle en hongrois, texte anglais fourni par la délégation*) : L'état de droit est l'une des questions dont est saisie l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. C'est une question qui revêt une importance toute particulière, notamment pour quelqu'un qui a personnellement connu l'absence d'État de droit. Pendant de nombreuses décennies, la Hongrie a appartenu au bloc socialiste communiste. Dès 1949, soit juste quatre ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la prise du pouvoir par les communistes était consommée. Le système pluripartite était aboli. La majorité des dirigeants des partis politiques établis après la guerre ont dû s'exiler ou ont été emprisonnés.

Je suis né 10 ans plus tard. J'ai passé mes premières années d'adulte, et par conséquent mes années d'éveil politique, sous une dictature. De fait, mes deux aînés sont également nés sous ce système politique. Pour notre génération, comme pour celle de nos parents, l'expérience quotidienne aura été celle d'une privation de libertés et de droits fondamentaux. L'indépendance? Par rapport à quoi, puisque les troupes soviétiques maintenaient la Hongrie sous occupation? Des élections libres? Comment, puisqu'il n'y avait pas de partis politiques, et que la formation d'organisations politiques était, encore en 1988, considérée comme un crime contre l'État?

Les libertés constitutionnelles, comme la liberté d'expression, la liberté de réunion, le droit de pratiquer librement sa religion, n'existaient que sur le papier, et encore. La fin des années 80, la chute du mur de Berlin et du rideau de fer, ont aussi apporté des changements démocratiques à la Hongrie. C'est au printemps 1990, plus de 40 ans plus tard, que nous avons pu de nouveau organiser des élections libres. Les préparatifs de la transition pacifique, puis les années qui ont suivi les élections, peuvent être considérés comme une période positive sous l'angle de l'état de droit.

Toutefois, la Hongrie ne disposait pas d'une nouvelle Constitution actualisée, qui ne rappelle pas la Constitution de 1949 – il suffisait de voir le numéro qui figurait dans son titre. C'est cette lacune que l'Assemblée nationale hongroise a comblée en avril 2011, par sa décision d'adopter la nouvelle loi fondamentale de la Hongrie. Ce qui est désormais la plus jeune Constitution d'Europe reprend la quasi-totalité des éléments de la Convention européenne des droits de l'homme, ainsi que les institutions garantes de l'état de droit conservant les mécanismes d'équilibre des pouvoirs établis en 1990. Un nouvel élément a été imposé : des limites

constitutionnelles, en conformité avec l'état de droit, pour prévenir les dépenses publiques irresponsables et l'augmentation irraisonnée de l'endettement de l'État.

La nouvelle Constitution hongroise prévoit des garanties en matière de respect des obligations juridiques internationales et de conformité aux règles généralement acceptées du droit international. Il est important de souligner que de nombreuses dispositions nouvelles, qui concernent les nouveaux droits fondamentaux dits de quatrième génération, ont été ajoutées à la nouvelle loi fondamentale.

L'Article P de la Constitution dispose que :

« Toutes les ressources naturelles, en particulier les terres agricoles, les forêts et les sources d'eau potable, la biodiversité, en particulier les plantes et espèces animales endémiques, ainsi que toutes les richesses culturelles font partie du patrimoine commun de la nation, que l'État, comme quiconque, est tenu de protéger, de maintenir et de préserver pour les générations futures. »

D'autre part, l'Article XXI dispose que :

« La Hongrie doit reconnaître et faire respecter le droit de toute personne à un environnement sain. Quiconque cause un préjudice à l'environnement est tenu de le réparer ou d'assumer tous les coûts correspondant à cette réparation selon ce qu'en dispose la loi.

Aucun déchet polluant n'est autorisé à pénétrer sur le sol hongrois pour y être mis en décharge. »

La protection de l'environnement, la préservation des valeurs liées à la nature, la protection de la qualité des sols, de l'air et de l'eau – combien de temps y avons-nous consacré dernièrement? En raison des limites du temps imparti, je n'insisterai ici que sur un seul point parmi l'éventail des problèmes dont nous sommes saisis, à savoir, le problème de l'eau et de l'assainissement. Il est d'autant plus important d'en parler ici que, suite à notre décision commune, l'année 2013 a été désignée « Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau ».

C'est lorsque l'on sait ce que c'est que d'en être privé, quelle que soit la raison pour laquelle cela se produit – pollution, surconsommation, ou changements écologiques – que l'on apprécie véritablement d'avoir de l'eau en quantité et en qualité suffisantes. Ces

dernières années, un grand nombre d'études ont été publiées sur l'irresponsabilité de notre comportement, sur la myopie, et je dirais même la sottise dont nous faisons preuve en polluant nos eaux. J'aimerais citer ici quelques conclusions tirées de ces documents. Quarante-vingt dix pour cent des eaux usées collectives et 70 % des eaux usées industrielles du monde en développement sont rejetées dans les rivières sans aucun traitement. La révolution chimique de l'ère qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale a également eu de graves conséquences sur l'environnement. De nos jours, l'industrie utilise quelque 12 000 types de produits chimiques toxiques différents, alors qu'une seule goutte de pétrole brut peut rendre impropre à la consommation 25 litres d'eau potable. La fabrication d'une seule voiture requiert 148 000 litres d'eau industrielle. Les usages concernant les toilettes sont encore inadaptes chez quelque 2 milliards de personnes.

Quelles en sont les conséquences? Des lacs toxiques et pollués, des cours d'eau où il n'y a plus la moindre vie, et qui n'ont plus de rivière que le nom. Ils se sont mués en canaux industriels pestilentiels. La conséquence en est qu'il n'y a pas suffisamment d'eau pour satisfaire les besoins de consommation humaine quotidiens. Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à de l'eau salubre et potable. Une autre conséquence, d'après une étude de l'UNICEF datant de 2009, est que les graves maladies transmises par les eaux polluées et le manque d'assainissement font, désormais de très nombreux morts dans la population infantine, à un rythme équivalent à la disparition de tous les passagers d'un Boeing 747 qui s'écraserait toutes les quatre heures.

Je pourrais continuer à énumérer les exemples tragiques et les graves conséquences du manque d'assainissement, mais il nous faut poser cette question : si tout se passait comme il faut pour la gestion des eaux usées, cela signifierait-il que tout va bien également en matière de gestion de l'eau, de traitement des eaux et de protection de nos bassins hydrographiques? Malheureusement, la réponse est non.

La gestion de l'eau nécessite aujourd'hui une coopération internationale. C'est indispensable. La moitié de la population de la planète vit dans ce que l'on appelle des zones de bassins versants partagés ou communs. Un même fleuve fournit de l'eau à deux, trois pays ou plus. La coopération entre ces pays est une obligation quotidienne. Faute de cette coopération, on risque de voir se multiplier les tensions autour de

l'approvisionnement, qu'elles découlent de problèmes sociaux, sanitaires ou, même, de guerres. Environ 1,5 milliard de personnes vivent sur des bassins versants où le volume d'eau utilisée est plus important que la quantité minimale nécessaire pour reconstituer les réserves, ce qui conduit à l'épuisement de celles-ci.

Au moins deux tiers des villes européennes de 100 000 habitants ou plus utilisent leurs ressources en eau plus vite qu'elles ne peuvent se reconstituer. Il est vrai que les normes en la matière sont élevées dans l'agriculture, surtout si ce secteur entend produire les denrées alimentaires qui permettront de nourrir 2,5 milliards de personnes supplémentaires d'ici 2050. C'est encore plus vrai si l'on considère qu'il faut actuellement environ 140 litres d'eau pour faire une tasse de café ou 15 000 litres pour produire un kilogramme de bœuf.

Nous connaissons ces chiffres depuis des années. Mais à quoi bon les connaître si on ne les utilise pas? Pourquoi attendons-nous que la nature nous rappelle encore et encore notre grave irresponsabilité? Pour la Hongrie, la question de l'eau et de l'assainissement est l'une des plus importantes du XXI<sup>e</sup> siècle. Ces dernières années, nous avons pris une part active aux travaux du groupe de travail des amis de l'eau, créé sous l'égide de l'ONU. Je pense que nous aurons beaucoup de travail à accomplir également dans les années à venir. Nous sommes prêts et disposés à partager nos connaissances et notre expérience. Nous nous ferons également une joie d'accueillir toute personne intéressée par la conférence sur l'eau et l'assainissement organisée à Budapest en automne.

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Hongrie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. János Áder, Président de la Hongrie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Asif Ali Zardari, Président de la République islamique du Pakistan**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique du Pakistan.

*M. Asif Ali Zardari, Président de la République islamique du Pakistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*



**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République islamique du Pakistan, S. E. M. Asif Ali Zardari, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Zardari** (*parle en anglais*) : Avant de commencer ma déclaration, je voudrais condamner avec la plus grande fermeté les actes récents d'incitation à la haine perpétrés contre la foi de milliards de musulmans dans le monde et contre notre bien-aimé prophète, Mahomet, la paix soit avec lui. Il nous est impossible de jamais tolérer la violence mais la communauté internationale ne peut plus continuer d'observer les choses en silence; elle doit criminaliser de tels actes, qui détruisent la paix du monde et mettent en danger la sécurité mondiale en abusant de la liberté d'expression. Le Pakistan demande que l'ONU se penche immédiatement sur cette question qui nous alarme et nous préoccupe grandement, et qu'elle comble cette faille croissante afin que la communauté des nations puisse être à nouveau unifiée.

Je voudrais féliciter le Président à l'occasion de son élection à ce poste important et faire part de notre reconnaissance à l'égard du travail accompli avec compétence par le Président précédent, S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, de l'État fraternel du Qatar. Je voudrais également remercier le Secrétaire général, Ban Ki-moon, de son travail remarquable. Nous lui sommes reconnaissants de l'impulsion qu'il donne à la tête des travaux de l'Organisation. C'est un privilège particulier que d'être à l'Assemblée générale aujourd'hui, pour représenter le peuple courageux et valeureux du Pakistan.

Dans le monde entier, nous sommes confrontés à des défis de taille. Toutefois, grâce à des efforts et un engagement collectifs, nous pouvons offrir un avenir meilleur à nos concitoyens. Nous devons œuvrer à éradiquer la pauvreté. Nous devons œuvrer à protéger la planète et à atténuer les effets des changements climatiques. Nous devons veiller à ce que tous nos concitoyens soient égaux en droits, et nous devons protéger les populations les plus faibles et les plus vulnérables. Nous devons rechercher la justice et l'équité pour tous. Nous devons nous efforcer de trouver un règlement pacifique aux différends internationaux. Nous devons épargner les générations actuelles et futures des horreurs de la guerre. Je pense à mes propres enfants et aux générations d'enfants à naître : comme tous les enfants du monde, ils méritent de pouvoir vivre

en sécurité, dans la stabilité et en sûreté. Ce sont là les objectifs qui me guident depuis quatre ans que j'occupe la présidence pakistanaise. Ce sont les objectifs et les principes dont je veux parler aujourd'hui.

C'est en ayant ces objectifs à cœur que le Pakistan œuvre au sein du système des Nations Unies. Nous sommes fiers d'aller bien au-delà de nos obligations individuelles lorsque nous assumons nos responsabilités internationales. Depuis de nombreuses années, le Pakistan figure régulièrement parmi les premiers pays fournisseurs de contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Aujourd'hui, plus de 10 000 soldats pakistanais ont l'honneur de porter le casque bleu des Nations Unies pour servir nos frères et sœurs dans le monde entier.

Notre élection au Conseil de sécurité traduit notre attachement à la paix dans le monde. C'est également un vote de confiance accordé au Pakistan par la communauté internationale. L'ONU représente nos aspirations communes en matière de paix et de développement. Néanmoins, elle a besoin d'être réformée. Le système des Nations Unies doit devenir plus démocratique et plus comptable de ses décisions, et la réforme doit être fondée sur le consensus et sur les principes démocratiques.

Ces dernières années, le Pakistan a été maintes fois victime de catastrophes naturelles. Le peuple pakistanais apprécie hautement l'appui que lui ont apporté l'ONU et la communauté internationale à cet égard.

En tant que pays démocratique, nous estimons que les aspirations légitimes de tout peuple doivent être prises en compte d'une manière pacifique et qui respecte la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale des États. Nous appuyons les droits du peuple palestinien et nous sommes favorables à un État palestinien indépendant. Nous sommes également favorables à l'admission de la Palestine à l'ONU en tant que Membre à part entière.

Le Pakistan fait l'objet de nombreuses questions depuis quelque temps. Je ne suis pas ici pour répondre aux questions sur le Pakistan. Le peuple du Pakistan y a déjà répondu. La classe politique pakistanaise y a répondu. Les soldats du Pakistan y ont répondu. Nous avons perdu plus de 7 000 soldats et policiers pakistanais, et plus de 37 000 civils. Les actes des extrémistes ont coûté la vie à notre Ministre chargé des affaires des minorités, Shahbaz Bhatti, et à mon ami Salmaan Taseer, Gouverneur du Penjab, notre province la plus peuplée. Je n'ai pas besoin de rappeler à mes amis ici présents que je porte moi-même une cicatrice personnelle : le

27 décembre 2007, sachant sa vie menacée en raison du climat contre lequel elle mettait en garde le monde, la première dirigeante élue du Pakistan, qui était également mon épouse, Shaheed Mohtarma Benazir Bhutto, est tombée en martyre sous les balles et les bombes des terroristes. Le terrorisme et l'extrémisme ont détruit des vies humaines, déchiré le tissu social et dévasté l'économie. Notre économie, nos vies et notre capacité de vivre dans l'ombre des saints soufis et de nos ancêtres épris de liberté ont été mises à rude épreuve.

Nous avons répondu. Nos soldats ont répondu. Donc je ne suis pas ici pour répondre aux questions sur le Pakistan. Je suis ici pour poser des questions au nom du peuple pakistanais : au nom du bébé de 2 ans qui a été tué dans l'attentat à la bombe du marché Moon, à Lahore, le 7 décembre 2009; au nom de Pervaiz Masih, chrétien pakistanais tué avec six autres personnes alors qu'il tentait de protéger des musulmans pakistanais dans un attentat à la bombe qui visait l'université islamique d'Islamabad, le 20 octobre 2009; au nom du Commandant Siffat Gha-yoor, de la police des frontières à Peshawar, martyrisé par des militants le 4 août 2010; au nom des commerçants et hommes d'affaires de Peshawar, de Quetta, de Lahore et de Karachi, et des dizaines de marchés qui ont été ravagés par des attentats à la bombe à répétition; et, avant tout peut-être, au nom de mes trois enfants, dont la mère, Shaheed Mohtarma Benazir Bhutto, est également tombée en martyre aux mains des terroristes.

Depuis plus de 30 ans, nos portes sont ouvertes à nos frères et sœurs afghans.

Pendant longtemps, nous et nos hôtes afghans avons été livrés à nous mêmes.

Je me souviens du tapis rouge que notre pays déroulait à tous les dictateurs – des dictateurs qui promettaient la lune à la communauté internationale, alors que le Pakistan était maintenu dans les ténèbres. Ces dictateurs et leurs régimes sont responsables de l'asphyxie du Pakistan, de ses institutions et de sa démocratie. Je me souviens de l'exécution judiciaire de Shaheed Zulfiqar Ali Bhutto, premier dirigeant élu du Pakistan. Je me souviens des dirigeants pakistanais élus jetés en prison.

Je me souviens des 12 années que j'ai moi-même passées en prison, et je me souviens des milliards fournis par la communauté internationale pour appuyer ces dictatures. Le tissu social de mon pays et jusqu'à son

identité ont été modifiés. Notre situation aujourd'hui est le produit de la dictature.

Aucun autre pays et aucun autre peuple n'a plus souffert dans sa lutte héroïque contre le terrorisme que le Pakistan. Les frappes des drones et les victimes civiles sur notre territoire compliquent davantage la bataille que nous menons pour gagner les cœurs et les esprits grâce à cette héroïque lutte. À ceux qui disent que nous n'avons pas fait assez, je dis en toute humilité : de grâce n'insultez pas la mémoire des morts et la douleur des vivants. Ne demandez pas à mon peuple ce que personne n'a jamais demandé à aucun autre peuple. Ne diabolisez pas les femmes et les enfants innocents du Pakistan et, de grâce, cessez de répéter que nous devons faire plus. La question élémentaire à poser est celle-ci : combien d'autres souffrances le Pakistan peut-il endurer?

Je suis sûr que la communauté internationale ne souhaite la souffrance dans aucune partie du monde, surtout pas au Pakistan. Nous sommes convaincus en fait que la communauté internationale est un partenaire, parce qu'il est dans l'intérêt de tous les pays d'œuvrer de concert.

Au Pakistan, j'ai contribué à opérer un tournant stratégique majeur dans la façon de concevoir la coopération. Notre démocratie a apporté de grands changements dans le pays. Si Dieu le veut, ce gouvernement sera le premier gouvernement civil de notre histoire longue de 66 ans à aller jusqu'au bout de son mandat de cinq ans.

Durant cette période, le Parlement a voté des réformes sans précédent et nous avons rétabli la Constitution consensuelle de 1973.

L'Assemblée nationale a promulgué des réformes sociales de vaste portée. Nous avons créé une commission nationale chargée de la femme et une commission nationale des droits de l'homme. Nous avons créé, pour la première fois, une commission électorale réellement indépendante pour garantir des élections libres, régulières et transparentes. Notre presse est libre, non censurée et dynamique. Notre société civile s'épanouit sous la protection de la démocratie. Nous avons été les premiers à mettre en place, en nous appuyant sur les femmes pakistanaises, un filet de protection sociale au profit des faibles et des moins privilégiés. Des millions de familles en bénéficient. Nous avons aidé les pauvres et en même temps autonomiser les femmes de notre pays. Nous avons appelé ce filet social « Benazir Income Support Programme » (Programme Benazir d'aide au

revenu). Ce sont là des cadeaux de la démocratie; le rêve que nourrissait Shaheed Mohtarma Benazir Bhutto.

L'orientation régionale de plus en plus forte que prend la politique étrangère pakistanaise est le symbole de notre politique démocratique. De par notre coopération avec les pays de la région, nous sommes en train de changer l'avenir. En Chine, notre partenariat stratégique se renforce sans cesse. En Afghanistan, nous avons commencé à dialoguer et à approfondir nos liens d'amitié avec tous les acteurs de l'échiquier politique afghan.

Nous sommes persuadés qu'un Afghanistan souverain, stable et sécurisé est bon pour le peuple afghan, et ce qui est bon pour le peuple afghan est bon pour le Pakistan. Même si nos cœurs et nos foyers vont demeurer ouverts à nos frères afghans, il est impératif que la communauté internationale aide les 3 millions de réfugiés afghans qui se trouvent au Pakistan à rentrer chez eux dans des conditions dignes. Un avenir plus prometteur pour l'Afghanistan ne sera possible que lorsque la quête de la paix sera prise en main par les Afghans, gérée par les Afghans et dirigée par eux.

Nous respectons et appuyons les efforts du Gouvernement afghan en faveur de la réconciliation et de la paix. Le Pakistan appuiera par tous les moyens possibles tout processus inspiré d'un consensus national afghan.

De même, nous abordons nos relations avec l'Inde en nous fondant sur le principe de la confiance mutuelle. Les contacts entre nos dirigeants s'élargissent. J'ai été satisfait des entretiens que j'ai eu le mois dernier à Téhéran avec le Premier Ministre indien, que je rencontrai pour la cinquième fois en quatre ans.

Notre position de principe concernant les différends territoriaux demeure le fondement de notre politique étrangère. Nous continuerons d'appuyer le droit des populations de Jammu-et-Cachemire de déterminer pacifiquement leur sort, conformément à ce que prévoient les résolutions adoptées il y a longtemps par le Conseil de sécurité sur cette question. Le Cachemire reste un symbole des échecs, et non des atouts, du système des Nations Unies. Nous pensons qu'un règlement de ces questions n'est possible que dans un climat de coopération.

Avec la normalisation de nos relations commerciales, c'est l'histoire de la région de l'Asie du Sud que nous voulons écrire. Nous instaurerons ainsi un climat qui sera bénéfique à tous les pays de la région.

Cette voie est semée d'embûches. L'une d'elles est la tendance à réagir aux échecs en rejetant la responsabilité sur d'autres. Le Pakistan n'impute pas aux autres la responsabilité des difficultés auxquelles il se heurte. Nous pensons qu'il faut trouver une solution où tout le monde est gagnant. La coopération régionale et la connectivité nous rapprocheront et nous lieront. Elles feront de nous des parties prenantes dans l'avenir des uns et des autres. Le sommet quadrilatéral que nous accueillerons le mois prochain et la signature de l'accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan sont la preuve de notre attachement à la connectivité régionale.

Au Pakistan, l'enseignement tiré des 30 dernières années est que si l'histoire ne peut être changée, l'avenir lui peut l'être – il peut être plus prometteur, plus prospère et plus sûr, pour les Pakistanais mais aussi pour tous les peuples de la région et, en fait, du monde.

Je dois remercier les États membres de l'Union européenne d'avoir pris conscience de l'importance du commerce pour le Pakistan. C'est de commerce dont nous avons besoin, pas d'aide. En octroyant des concessions commerciales au Pakistan, l'Union européenne a envoyé un message fort. Ces concessions nous aideront à revitaliser l'économie et à combattre le terrorisme.

Alors que nous nous engageons dans cette ambitieuse expérience de transformation, nous savons qu'il y a des dangers et des écueils. L'un d'eux est l'essor du commerce illégal d'héroïne. Malgré la présence des forces internationales en Afghanistan, le volume du commerce de l'héroïne a augmenté de 3 000 % au cours de la dernière décennie. L'industrie de l'héroïne fragilise notre tissu social, notre société.

Les activités terroristes dans notre région et, en fait, partout dans le monde sont financées et alimentées par la production et la vente sans restriction de drogues illégales. Le Pakistan a mis en œuvre un programme ambitieux pour contenir cette menace. Nous travaillons en coordination avec nos voisins et nous allons organiser à la fin de l'année une conférence dans l'optique de mettre au point une stratégie unifiée pour éradiquer le commerce de la drogue.

L'appel que je lance à cet organe, et plus particulièrement aux pays ici représentés qui sont activement engagés dans la région, est le suivant : commençons ici et aujourd'hui à travailler ensemble.

J'ai placé ma présidence et l'avenir de mon pays sous le signe d'un changement de paradigme, pour un

avenir démocratique perpétuel pour le Pakistan. Cela n'a pas été facile, mais rien ne l'est lorsque l'enjeu en vaut la peine. Il y a bien longtemps que nous avons renoncé à la facilité. Au lieu de cela, nous nous sommes engagés à faire ce qui est juste. À cet égard, je me remémore les paroles fortes prononcées par ma chère épouse, martyre et leader, Shaheed Mohtarma Benazir Bhutto, lorsqu'elle s'est adressée pour la première fois à l'Assemblée il y a 16 ans.

Ses paroles résonnent dans nos esprits et nous guident vers un avenir nouveau. Elle a déclaré en 1996 :

« Je me prends à rêver d'un troisième millénaire où le fossé entre riches et pauvres aurait disparu, où l'analphabétisme, la faim, la malnutrition et la maladie auraient été vaincus depuis longtemps; où chaque enfant serait attendu, voulu, nourri et entouré; et où la naissance d'une fille serait accueillie avec la même joie que celle d'un garçon. Je rêve d'un millénaire de tolérance et de pluralisme, dans lequel les peuples respectent les autres peuples, les nations respectent les autres

nations, et les religions respectent les autres religions.

Tel est le troisième millénaire que je veux pour mon pays et pour les autres, et pour tous les enfants. » (A/51/PV.20)

Nous avons avancé dans la réalisation de ces objectifs. Mais, beaucoup reste à faire. En mémoire de Benazir Bhutto et au nom de Dieu tout puissant, le Pakistan s'engage une nouvelle fois aujourd'hui à poursuivre dans cette voie.

Que la paix soit avec tous les pays et leurs peuples.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique du Pakistan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Asif Ali Zardari, Président de la République islamique du Pakistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

*La séance est levée à 18 h 15.*